

***Tribunal cantonal
de la République et Canton du Jura***

Rapport 2008

RAPPORT DU TRIBUNAL CANTONAL
A L'INTENTION DU PARLEMENT
SUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE EN 2008

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Conformément à l'article 42 de la loi d'organisation du Parlement de la République et Canton du Jura, le Tribunal cantonal vous soumet son rapport annuel sur l'administration de la justice dans le canton durant l'année 2008.

Pour les autorités judiciaires de première instance, il est renvoyé aux rapports respectifs de ces autorités, qui figurent dans le présent document.

I. Remarques préliminaires

Ainsi qu'on peut le constater à la lecture des statistiques, la justice jurassienne fonctionne bien.

Divers événements ont toutefois assombri l'exercice 2008 et ont marqué les personnes qui travaillent dans l'administration de la justice.

Tout d'abord, le décès, le 14 octobre 2008 de M. Gérard Piquerez, juge cantonal depuis l'entrée en souveraineté du canton du Jura, emporté à la suite d'un malaise lors d'un séjour en Valais. En plus de ses nombreuses activités judiciaires, il professait dans les universités de Berne et de Fribourg et était l'auteur de nombreux ouvrages de référence, notamment dans le domaine de la procédure pénale. En tant que juge cantonal, il a été remplacé, avec effet au 1^{er} janvier 2009, par Mme Sylviane Liniger Odiet. M. Damien Rérat a succédé à cette dernière en qualité de juge cantonal suppléant. La présidence du groupe de travail chargé de l'adaptation de la législation cantonale aux futurs codes de procédures civile et pénale fédéraux que M. Piquerez assumait jusqu'à son décès a été confiée à M. Jean Crevoisier. M. Daniel Logos a rejoint le groupe de travail.

Ensuite, c'est à fin 2008 qu'a débuté la surveillance relative à la consultation des sites pornographiques. Cette procédure n'a toutefois été révélée qu'en 2009. Le Tribunal cantonal se réserve de revenir sur la manière dont la procédure a été menée en regard du principe de la séparation des pouvoirs.

II. Personnel judiciaire

Le personnel judiciaire a connu quelques mutations durant l'exercice 2008.

Mme Françoise Stocker, greffière, a fait valoir ses droits à la retraite pour le 31 octobre 2008. Elle a été remplacée par Mme Frédérique Comte, jusqu'alors greffière auprès du Tribunal de première instance.

Mme Sophie Terreaux a obtenu son CFC d'employée de commerce. Mme Linda Haroun a commencé son apprentissage en première année. En outre, Mme Madhvi Hirchi a terminé un stage de maturité professionnelle tandis que Mme Julie Laissue a commencé le même stage.

III. Activités judiciaires du Tribunal cantonal

Quatre affaires ont été liquidées par la Cour constitutionnelle en 2008. Trois ont fait l'objet d'un jugement, la quatrième étant devenue sans objet.

Le nombre des affaires introduites devant la Chambre administrative a été légèrement inférieur à celui des années précédentes, tandis que celui de la compétence de la Chambre des assurances a enregistré un recul de 46 affaires (soit 139 contre 185 en 2007).

Les affaires introduites devant la Cour pénale sont également en recul (28 contre 44 en 2007). En revanche, les affaires de la compétence de la Cour civile sont en augmentation de même que celles de la Chambre d'accusation.

Ces chiffres sont difficiles à interpréter. Ils ne signifient pas une baisse effective et durable des affaires, celles-ci étant fluctuantes d'année en année.

Ainsi que le relève le président de la Chambre des assurances, il est en particulier trop tôt pour mesurer l'impact de la cinquième révision de la LAI, aucune procédure en rapport avec celle-ci n'ayant été introduite.

IV. Portes ouvertes de la justice jurassienne

En septembre 2008, la justice jurassienne (Tribunal cantonal, Tribunal de première instance, Ministère public, Office des juges d'instruction, Tribunal des mineurs et des agents de détention, avec la collaboration de l'Ordre des avocats) sous l'impulsion de MM. Pierre Broglin, juge cantonal et Pierre Lachat, juge au Tribunal de première instance, a organisé des journées "Portes ouvertes" au château de Porrentruy. Le vendredi 19 septembre 2008, plus de 300 élèves du degré secondaire II (17 à 18 ans) sont venus par groupes sous la conduite de leurs responsables. La journée du 20 septembre 2008 a été destinée au public. Plus de 3'000 personnes ont pu assister à de courts exposés, notamment en ce qui concerne l'instruction, le procès pénal, civil et administratif, ainsi que le rôle de l'avocat. Des films vidéos ainsi qu'un diaporama sur le château de Porrentruy ont été présentés. Plusieurs locaux ont été ouverts, voire visités, de même que les prisons. Des panneaux, disposés le long du parcours, expliquaient le travail des différents organes de la justice et fournissaient les informations utiles.

Ces journées, qui ont été un véritable succès, ont permis de mesurer tout l'intérêt que les justiciables portent à l'institution de la justice.

V. Autres observations

1. Comme les années précédentes, le Tribunal cantonal a organisé des cours dans le domaine de la procédure administrative, du droit constitutionnel jurassien, de la procédure pénale et civile ainsi qu'en matière de déontologie et de droit fiscal jurassien. Au vu de l'explosion du nombre des avocats stagiaires et notaires stagiaires, l'utilité de ces cours n'est plus à démontrer.
2. Il convient de relever l'engouement des universitaires pour l'obtention du brevet jurassien d'avocat ou de notaire. A la fin de l'année 2008, 27 stagiaires étaient inscrits sur la liste des avocats stagiaires et 6 l'étaient sur celle des notaires stagiaires, ce qui représente un nombre inégalé à cette date. Cela confirme la tendance constatée dans les autres cantons.
3. Une journée de formation BEJUNE a été organisée le 9 septembre 2008. Elle a porté sur la présentation des nouveaux codes fédéraux de procédures pénale et civile.
4. Le groupe chargé de l'adaptation de la législation jurassienne aux nouveaux codes fédéraux de procédures civile et pénale a poursuivi ses travaux. Le président du groupe de travail, M. Gérard Piquerez, ainsi que le premier greffier M. Jean Moritz se sont spécialement investis dans la rédaction des rapports et projets de lois.

5. Le Tribunal cantonal a pris position sur un certain nombre de projets de lois, en particulier :
- le 14 février 2008 sur le tarif horaire des avocats d'office (RSJU 188.61; le 30 septembre 2008 le Gouvernement a fixé le tarif horaire des avocats à Fr 270.- et celui des avocats stagiaires à Fr 100.-; conformément à la jurisprudence le montant horaire alloué à l'avocat d'office est de Fr 180.-);
 - le 3 mars 2008 sur la législation sur les émoluments (principalement RSJU 176.11 et 176.51);
 - le 14 mars 2008, sur les voies de recours au Tribunal fédéral contre les décisions du Gouvernement;
 - le 12 août 2008 sur la révision du code de procédure administrative (RSJU 175.1);
 - le 20 août 2008 sur la durée de la législature et les calendriers électoraux;
 - le 25 septembre 2008 sur le nouveau projet de révision de la législation sur les émoluments (en particulier RSJU 176.11 et 176.51).

Avril 2009

**Le président du Tribunal
cantonal pour 2008**

Pierre Theurillat

1. Nombre d'affaires introduites

	Cour civile	Cour pénale	Ch. administrative	Ch. des assurances	Cour constitutionnelle	Cour des poursuites	Ch. d'accusation	Cour criminelle	Cour de cassation	Total
en 2004	121	32	135	139	2	39	57	1	1	527
en 2005	98	46	122	170	6	25	54	--	2	523
en 2006	140	31	135	179	5	18	37	1	2	548
en 2007	111	44	169	185	3	26	33	2	--	573
en 2008	134	28	132	139	1	29	43	1	--	507

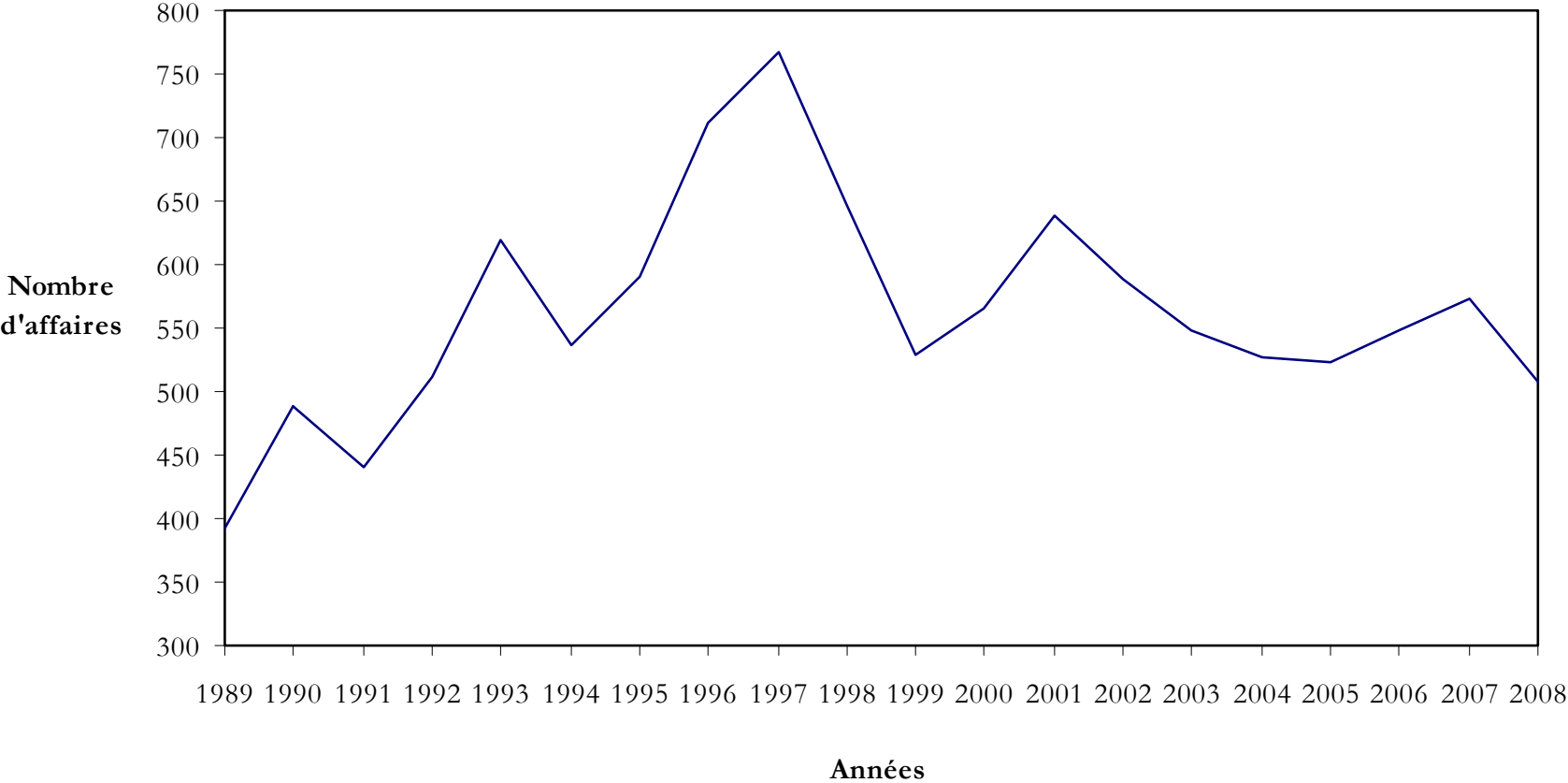
2. Nombre d'affaires liquidées

	Cour civile	Cour pénale	Ch. administrative	Ch. des assurances	Cour constitutionnelle	Cour des poursuites	Ch. d'accusation	Cour criminelle	Cour de cassation	Total
en 2004	118	44	136	167	3	35	51	--	1	555
en 2005	97	37	130	161	4	29	58	1	1	518
en 2006	131	35	131	174	7	15	40	1	2	536
en 2007	127	39	156	183	--	28	37	2	--	572
en 2008	126	30	151	154	1	27	36	--	--	525

3. Nombre d'affaires pendantes à la fin de l'année

	Cour civile	Cour pénale	Ch. administrative	Ch. des assurances	Cour constitutionnelle	Cour des poursuites	Ch. d'accusation	Cour criminelle	Cour de cassation	Total
en 2004	50	3	49	111	--	5	15	2	1	236
en 2005	51	12	41	120	2	1	11	1	2	241
en 2006	60	8	45	125	--	4	8	1	2	253
en 2007	43	13	58	127	3	2	4	1	--	251
en 2008	51	11	39	112	--	2	11	1	--	227

Evolution des affaires introduites au Tribunal cantonal de 1989 à 2008



A. Cour constitutionnelle

Au cours de l'année sous revue, trois affaires étaient en cours et une nouvelle affaire a été enregistrée. Toutes ces affaires ont été liquidées. L'une est devenue sans objet (affaire se rapportant à l'œuvre d'art "Un bec sur Lajoux") et les trois autres ont fait l'objet de jugements au fond (arrêt du 7 mars 2008 se rapportant à l'art. 53 de la loi scolaire; arrêt du 21 mai 2008 se rapportant à l'art. 38 al. 3 du décret sur la Caisse de pension; arrêt du 26 mai 2008 relatif à l'arrêté du Parlement octroyant un crédit destiné à financer les surcoûts liés à la pose de traverses à trois files de rails sur le tronçon Glovelier-Delémont). Dans ces trois cas, les requérants/recourants ont été déboutés. Il convient de relever que dans la première affaire, la Cour constitutionnelle a été amenée à préciser le contenu que doit avoir l'enseignement de l'histoire des religions pour être conforme au principe de laïcité. Par ailleurs, dans ces trois affaires, toutes publiées dans le premier cahier de la RJJ 2008, la Cour constitutionnelle a eu l'occasion d'apporter diverses précisions à sa jurisprudence, notamment en ce qui concerne le début du délai de recours en matière de droits politiques (RJJ 2008 p. 38).

**Le président de la
Cour constitutionnelle**

Pierre Broglin

B. Cour civile

En raison du décès en cours d'exercice du président, M. Gérard Piquerez, je présente, en ma qualité de vice-président, le rapport 2008 relatif à la Cour civile.

Cette dernière a connu une augmentation des affaires de 20 % par rapport à l'exercice 2007. Les procédures de sa compétence comme juridiction unique ont passé de 11 à 19 et les appels de 28 à 42. En revanche, les pourvois en nullité ont diminué de 2 unités (5 au lieu de 7).

Bien que la Cour civile n'ait plus eu de président en titre du 14 octobre au 31 décembre 2008, les autres juges ont assuré l'intérim de sorte que les affaires reportées en 2009 n'ont pas trop augmenté.

**Le vice-président de la
Cour civile**

Pierre Theurillat

Cour civile

	<i>Affaires pendantes au 01.01.2008</i>	<i>Affaires introduites en 2008</i>	<i>Total</i>	<i>Liquidées par jugement</i>	<i>Liquidées d'une autre manière</i>	<i>Total</i>	<i>Reportées en 2009</i>	<i>Recours au TF</i>
<i>Instructions</i>	18 (28)	19(11)	37 (39)	7 (4)	9 (17)	16 (21)	21 (18)	-- (1)
<i>Appels</i>	6 (5)	41(28)	47 (32)	30 (18)	9 (8)	39 (26)	8 (6)	2 (4)
<i>Pourvois en nullité</i>	- (3)	5 (7)	5 (10)	3 (9)	1 (1)	4 (10)	1 (0)	-- (1)
<i>Affaires de justice et divers</i>	6 (4)	27(26)	33 (30)	13 (16)	8 (8)	21 (24)	12 (6)	-- (2)
<i>Conciliations</i>	13 (20)	42 (39)	55 (59)	conciliations abouties : 2 (12)	44 (34)	46 (46)	9 (13)	-- (--)
Total	43 (60)	134 (111)	177 (170)	55 (59)	71 (68)	126 (127)	51 (43)	2 (8)

Entre parenthèses, les chiffres correspondants pour 2007.

Les 2 recours au TF ont été rejetés.

C. Chambre administrative

Lors de l'année 2008, le nombre des affaires introduites (132) a été quelque peu inférieur à la moyenne des cinq années précédentes (139). S'agissant des affaires liquidées en 2008 (151), leur nombre est légèrement supérieur à la moyenne des cinq années antérieures (136).

S'agissant de la répartition des affaires en fonction des divers domaines, il n'y a pas de changement significatif par rapport aux années précédentes, si ce n'est peut-être une diminution des affaires dans le domaine du droit des étrangers où 7 affaires seulement ont été introduites et en matière de marchés publics où une seule affaire a été enregistrée.

Même si certaines affaires délicates ne peuvent être liquidées que dans un délai relativement long, compte tenu du temps nécessaire à l'administration des preuves, en particulier lorsque des expertises doivent être ordonnées, la situation de la Chambre administrative est saine, dans la mesure où 39 affaires seulement restaient en suspens à la fin de l'année sous revue.

**Le président de la
Chambre administrative**

Pierre Broglin

Chambre administrative

	<i>Affaires pendantes au 01.01.2008</i>	<i>Affaires introduites en 2008</i>	<i>Total</i>	<i>Liquidées</i>			<i>Total des affaires liquidées</i>	<i>Affaires reportées en 2009</i>
				<i>admises</i>	<i>rejetées</i>	<i>autres</i>		
<i>Actions</i>	5 (8)	2 (4)	7(12)	-- (3)	2 (2)	3 (4)	5 (7)	2 (5)
<i>Administratif général</i>	9 (5)	23 (16)	32 (21)	2 (5)	10 (5)	8 (2)	20 (12)	12 (9)
<i>Aménagement du territoire</i>	6 (4)	8 (12)	14 (16)	4 (3)	1 (3)	6 (4)	11 (10)	3 (6)
<i>Divers</i>	9 (2)	17 (27)	26 (29)	8 (5)	7 (13)	7 (2)	22 (20)	4 (9)
<i>Etrangers</i>	5 (2)	7 (20)	12 (22)	3 (2)	4 (13)	2 (2)	9 (17)	3 (5)
<i>Fiscal</i>	7 (7)	14 (9)	21 (16)	8 (3)	6 (4)	2 (2)	19 (9)	5 (7)
<i>Fonction publique</i>	5 (14)	4 (8)	9 (22)	-- (7)	2 (4)	2 (6)	4 (17)	5(5)
<i>Frais et dépens</i>	1 (--)	-- (2)	1 (2)	1 (1)	-- (--)	-- (--)	1 (1)	-- (1)
<i>Juge administratif</i>	3 (--)	6 (5)	9 (5)	4 (--)	3 (--)	1 (2)	8 (2)	1 (3)
<i>Marchés publics</i>	2 (--)	1 (8)	3 (8)	1 (--)	0 (1)	1 (5)	2 (6)	1 (2)
<i>Tutelles</i>	6 (3)	48 (58)	54 (61)	3 (4)	9 (10)	41 (41)	53 (55)	1 (6)
<i>Droit foncier rural</i>	-- (--)	2 (--)	2 (--)	-- (--)	0 (--)	-- (--)	-- (--)	2 (--)
Total	58 (45)	132 (169)	190 (214)	34 (33)	44 (53)	73 (70)	151 (156)	39 (58)

Entre parenthèses, les chiffres correspondants pour 2007.

Dans 7 affaires, des recours ont été déposés auprès du TF. En 2008, le TF a admis partiellement 1 recours formé contre un arrêt rendu en 2007; 1 affaire est devenue sans objet, et dans toutes les autres, les recours ont été déclarés irrecevables ou rejetés.

D. Chambre des assurances

En 2008, la Chambre des assurances a enregistré 139 affaires, soit un recul de 46 affaires par rapport à l'année précédente.

Ainsi, le nombre des nouvelles affaires se situe au niveau des années 2003-2004. Toutes les branches des assurances sont touchées par la baisse à l'exception de la LPP, qui est en hausse constante depuis plusieurs années, et des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

Les affaires d'assurance-invalidité et d'assurance-accidents sont toujours nombreuses et occupent une part importante des forces de travail affectées au droit social.

Dans le domaine de l'assurance-invalidité, aucune procédure ayant spécifiquement trait aux modifications de la LAI en rapport à la 5^{ème} révision (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008), n'a été introduite. Ce constat permet de penser que l'application de ces nouvelles dispositions légales se fait à la satisfaction des assurés. Toutefois, le nombre des litiges en rapport avec les rentes reste élevé.

Dans le domaine de la LPP, l'augmentation provient essentiellement des procédures de partage des avoirs du 2^{ème} pilier suite au prononcé du divorce. Ces procédures nécessitent beaucoup de recherches souvent fastidieuses. De plus, il est difficile d'établir une liste exhaustive des avoirs à partager pour les personnes qui ont changé d'emploi à de nombreuses reprises et qui n'ont pas toujours fait suivre leurs prestations de libre passage.

**Le président de la
Chambre des assurances**

Pierre Boinay

Chambre des assurances

	<i>Affaires pendantes au 01.01.08</i>	<i>Affaires introduites en 2008</i>	<i>Total</i>	<i>Demandes adjugées, totalement ou partiellement</i>	<i>Demandes rejetées</i>	<i>Retraits sans objet, transactions, etc.</i>	<i>Total des affaires liquidées</i>	<i>Affaires reportées en 2009</i>
<i>AVS</i>	16 (23)	6 (13)	22 (36)	7 (10)	5 (5)	-- (5)	12 (20)	10 (16)
<i>AI</i>	57 (44)	75 (106)	132 (150)	34 (29)	23 (43)	20 (21)	77 (93)	55 (57)
<i>AFA</i>	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
<i>APG</i>	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
<i>AF</i>	2 (4)	4 (5)	6 (9)	2 (3)	1 (4)	-- (--)	3 (7)	3 (2)
<i>AMAL</i>	2 (7)	3 (4)	5 (11)	2 (2)	1 (4)	-- (3)	3 (9)	2 (2)
<i>PC à l'AVS/AI</i>	3 (3)	10 (7)	13 (10)	-- (3)	3 (3)	2 (1)	5 (7)	8 (3)
<i>LAA</i>	37 (27)	22 (33)	59 (60)	14 (4)	20 (15)	4 (4)	38 (23)	21 (37)
<i>AM</i>	0 (2)	1 (--)	1 (2)	-- (--)	-- (2)	-- (--)	-- (2)	1 (--)
<i>Acb</i>	6 (11)	8 (10)	14 (21)	-- (3)	8 (10)	-- (2)	8 (15)	6 (6)
<i>LPP</i>	4 (4)	10 (7)	14 (11)	7 (3)	1 (3)	-- (1)	8 (7)	6 (4)
Total	127 (125)	139 (185)	266 (310)	66 (57)	62 (89)	26 (37)	154 (183)	112 (127)

Entre parenthèses, les chiffres correspondants pour 2007.

12 affaires portées au TF, 2 rejetées, 3 irrecevables et 7 sont encore en cours.

E. Tribunaux arbitraux en matière d'assurances

1. Tribunal arbitral en matière d'assurance-maladie

Une procédure suspendue en 2006 a été reprise et était toujours en cours à la fin de l'année 2008.

**Le président
du Tribunal arbitral
en matière d'assurance-maladie**

Pierre Broglin

2. Tribunal arbitral en matière d'assurance-accidents

Une affaire a été introduite lors de l'exercice sous revue et n'était pas encore liquidée au 31 décembre 2008.

**Le vice-président
du Tribunal arbitral
en matière d'assurance-accidents**

Pierre Broglin

F. Cour des poursuites et faillites

Conformément à la circulaire n° 21 du 7 septembre 2008, la Cour des poursuites et faillites a sollicité des rapports des trois offices du canton qu'elle a inspectés en avril 2009. Il est apparu que ceux-ci sont bien gérés et que les dossiers sont traités avec compétence et diligence.

Les préposés signalent une augmentation des commandements de payer en fin d'exercice 2008 qui s'est encore accrue en 2009. Ils constatent également une sensible augmentation des successions répudiées (dont toutes ne sont pas déficitaires), ce qui dénote un changement des mentalités.

La Cour des poursuites et faillites a enregistré 16 plaintes durant l'exercice, 2 autres affaires telles en matière de concordat et diverses demandes d'autorisation. Quant au juge civil, il a reçu 15 plaintes dont 6 ont été transmises à la Cour de céans, compétente à raison de la matière.

Il y a lieu de relever les chiffres suivants :

	2006	2007	2008
Commandements de payer	27129	25086	27414
Ouvertures de faillites	86	72	103
Liquidations de faillites	77	92	80
Saisies exécutoires	18423	17604	17952
Réalisations	5520	5706	5714

Les pertes résultant des procédures de faillite se sont élevées à Fr 6'740'829.70.

**Le président de la Cour des
poursuites et faillites**

Pierre Theurillat

G. Chambre d'accusation

Le nombre des affaires soumises à la Chambre d'accusation a augmenté de 30 % par rapport à 2007 atteignant 43 contre 33 l'année précédente. Les recours et les demandes de mises en liberté provisoires ont spécialement progressé.

Ainsi que le relève le procureur général, l'année 2008 a été spécialement marquée par la commission de 2 homicides graves à Porrentruy, moins d'une année après le précédent homicide commis à Vicques, en septembre 2007.

Pour le surplus, les autorités de poursuite pénale s'acquittent de leur tâche avec compétence et diligence.

**Le président de la
Chambre d'accusation**

Pierre Theurillat

Chambre d'accusation

<i>Nature des affaires</i>	<i>Affaires pendantes au 01.01.2008</i>	<i>Affaires introduites en 2008</i>	<i>Total</i>	<i>Liquidées par jugement</i>	<i>Liquidées d'une autre manière</i>	<i>Total</i>	<i>Affaires reportées en 2009</i>
<i>Recours</i>	4 (5)	17 (13)	21 (18)	10 (11)	4 (3)	14 (14)	7 (4)
<i>Prises à partie</i>	-- (1)	-- (3)	-- (4)	-- (3)	-- (1)	-- (4)	-- (--)
<i>Mises en liberté</i>	-- (--)	16 (8)	16 (8)	6 (5)	9 (3)	15 (8)	1 (--)
<i>Divers</i>	-- (2)	10 (9)	10 (11)	6 (10)	1 (1)	7 (11)	3 (--)
Total	4 (8)	43 (33)	47 (41)	22 (29)	14 (8)	36 (37)	11 (4)

Entre parenthèses, les chiffres correspondants pour 2007.

Aucun recours au TF.

Remarques :

la Chambre d'accusation a encore :

- examiné mensuellement les classements du procureur général et les rapports sur les détenus ;
- traité 18 surveillances téléphoniques.

H. Cour pénale

En 2008, la Cour pénale a été saisie de 28 nouvelles affaires. 13 affaires étaient, en outre, pendantes en début d'exercice. Au total, 30 affaires ont été liquidées en 2008 (39 en 2007) et 11 ont été reportées en 2009. 2 affaires ont fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral (4 en 2007).

**Le président de la
Cour pénale**

Daniel Logos

Cour pénale

<i>Nature des affaires</i>	<i>Affaires pendantes au début 2008</i>	<i>Affaires introduites en 2008</i>	<i>Total</i>	<i>Liquidées par jugement</i>	<i>Liquidées par renvoi ou d'une autre manière</i>	<i>Total</i>	<i>Affaires reportées en 2009</i>	<i>Recours au TF</i>
<i>Appels</i>	11 (7)	25 (33)	36 (40)	18 (24)	9 (5)	27 (29)	9 (11)	1 (4)
<i>Pourvois</i>	1 (1)	3 (3)	4 (4)	2 (3)	-- (--)	2 (3)	2 (1)	1 (--)
<i>Mineurs</i>	-- (--)	-- (1)	-- (1)	-- (1)	-- (--)	-- (1)	-- (--)	-- (--)
<i>Divers</i>	1 (--)	-- (7)	1 (7)	1 (5)	-- (1)	1 (6)	-- (1)	-- (--)
Total	13 (8)	28 (44)	41 (52)	21 (33)	9 (6)	30 (39)	11 (13)	2 (4)

Entre parenthèses, les chiffres correspondants pour 2007.

Sur les 2 recours au TF, 1 a été rejeté et 1 déclaré irrecevable.

I. Cour criminelle

Au cours de l'exercice écoulé, la Cour criminelle a été saisie d'une affaire.

En outre, la Cour a liquidé une affaire introduite en 2007. Cet arrêt a fait l'objet de recours au Tribunal fédéral qui ont tous été rejetés.

**Le président de la
Cour criminelle**

Daniel Logos

J. Cour de cassation

La Cour de cassation n'a pas enregistré de nouvelles affaires en 2008.

**Le président de la
Cour de cassation**

Pierre Boinay

K. Commission des examens d'avocat

Durant l'année écoulée, la Commission des examens d'avocat a tenu 2 sessions. Lors de celle de printemps, 5 candidats se sont présentés; 2 échecs ont été enregistrés aux examens écrits.

Lors de la session d'automne, 5 candidats ont subi l'examen ; 1 échec a été enregistré aux examens écrits.

**Le président de la
Commission des examens
d'avocat**

Pierre Broglin

L. Commission des examens de notaire

Session de printemps 2008

Un candidat s'est présenté à la deuxième partie des examens et a échoué aux examens écrits.

Session d'automne 2008

Un candidat s'est présenté avec succès à la première partie des examens.

**Le président de la
Commission des examens
de notaire**

Vincent Gobat

M. Commissions de conciliation en matière de bail

Les présidents des Commissions de conciliation ont déposé leurs rapports d'activités conformément à l'article 11 al. 1 de l'ordonnance concernant les commissions de conciliation en matière de bail et la consignation du loyer (RSJU 182.351).

● *Delémont*

Durant l'exercice 2008, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 81 dossiers, ce qui correspond à une augmentation sensible par rapport à 2007 (62 dossiers). Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à la résiliation du bail, à des décomptes de frais accessoires et à des augmentations de loyer.

Sur les 70 dossiers traités en séance, 51 ont abouti à une conciliation, 13 à un échec, 8 à une décision et 2 à un retrait. La différence de 4 unités s'explique par le fait que lors de requêtes collectives, la conciliation a abouti pour certains et échoué pour d'autres.

● *Franches-Montagnes*

Dans un rapport très fouillé, le président expose que la commission a connu de 55 affaires dont 44 ont abouti à une conciliation. Le nouveau calcul des loyers selon l'indice des prix à la consommation suscite quelques inquiétudes. La commission souhaiterait disposer d'une formule toute prête pour calculer les nouveaux loyers.

● *Porrentruy*

Durant l'année écoulée, 50 affaires ont été soumises à la Commission de conciliation alors que 6 étaient pendantes au 1^{er} janvier 2008. La Commission a traité 51 affaires qui ont été liquidées comme suit :

- 13 par une conciliation;
- 15 par une non-conciliation (2 relatives au loyer initial; 3 concernant une augmentation de loyer; 3 concernant des frais accessoires et 7 concernant d'autres motifs);
- 13 par une décision de la Commission;
- 10 par une décision de non entrée en matière ou par un retrait.

5 demandes restent pendantes au 1^{er} janvier 2009.

**Le vice-président de la
Cour civile**

Pierre Theurillat

Annexe

Composition du Tribunal cantonal

Durant l'exercice écoulé, la charge de président du Tribunal cantonal a été exercée par M. Pierre Theurillat, celle de vice-président par M. Gérard Piquerez jusqu'à son décès, le 14 octobre 2008, puis par M. Daniel Logos.

En application de l'article 25 al. 1 LOJ et en raison du décès de M. Gérard Piquerez, la répartition des différentes sections entre les juges (publiée dans la RJJ 2006, p. 379) a été revue en décembre 2008 comme il suit :

COUR CONSTITUTIONNELLE

Président Pierre Broglin
Vice-Prés. Pierre Boinay
Membres Sylviane Liniger Odiet, Daniel Logos et Pierre Theurillat (juges permanents)

COUR CIVILE

Président Pierre Theurillat
Vice-Prés. Sylviane Liniger Odiet
Membres Pierre Boinay, Pierre Broglin, Daniel Logos (juges permanents), Carmen Bossart Steulet*, Geneviève Bugnon, Jean Crevoisier, Pierre Lachat*, Jean-François Kohler, Corinne Suter* (juges non permanents), Jean Moritz (juge suppléant)

COUR ADMINISTRATIVE

a) Chambre administrative

Président Pierre Broglin
Vice-Prés. Sylviane Liniger Odiet
Membres Pierre Boinay, Daniel Logos, Pierre Theurillat (juges permanents), Carmen Bossart Steulet*, Geneviève Bugnon, Philippe Guélat*, Jean-François Kohler, Pierre Lachat* (juges non permanents), Jean Moritz et Vincent Paupe (juges suppléants)

b) Chambre des assurances

Président Pierre Boinay

Vice-Prés. Daniel Logos

Membres Pierre Broglin, Sylviane Liniger Odiet, Pierre Theurillat (juges permanents), Carmen Bossart Steulet, Geneviève Bugnon, Jean Crevoisier, Philippe Guélat, Pierre Lachat, Corinne Suter (juges non permanents), Jean Moritz et Vincent Paupe + 1 suppléant (juges suppléants)

**Sont réservés les cas dans lesquels les juges en question ne peuvent occuper au Tribunal cantonal en vertu de l'article 11 RTC (incompatibilité entre la fonction de juge au Tribunal de première instance et celle du juge du Tribunal cantonal lorsque celui-ci statue sur recours).*

COUR DES POURSUITES ET FAILLITES

Président Pierre Theurillat

Vice-Prés. Sylviane Liniger Odiet

Membres Pierre Boinay, Pierre Broglin, Daniel Logos (juges permanents) et Vincent Paupe (juge suppléant)

CHAMBRE D'ACCUSATION

Présidente Sylviane Liniger Odiet

Vice-Prés. Pierre Broglin

Membres Pierre Boinay, Pierre Theurillat (juges permanents), Philippe Guélat, Corinne Suter (juges non permanents), Jean Moritz et Vincent Paupe (juges suppléants)

COUR PÉNALE

Président Daniel Logos

Vice-Prés. Pierre Theurillat

Membres Pierre Boinay, Sylviane Liniger Odiet, Pierre Theurillat (juges permanents), Geneviève Bugnon[□], Jean Crevoisier[□], Jean-François Kohler (juges non permanents), Jean Moritz et Vincent Paupe + 1 suppléant (juges suppléants)

COUR CRIMINELLE

Président Daniel Logos

Vice-Prés. Pierre Theurillat

Membres Pierre Boinay, Sylviane Liniger Odiet (juges permanents), Carmen Bossart Steulet, Philippe Guélat, Jean-François Kohler, Pierre Lachat, Corinne Suter (juges non permanents) et Jean Moritz (juge suppléant)

COUR DE CASSATION

Président Pierre Boinay

Vice-Prés. Pierre Broglin

Membres (compléter de cas en cas par les juges qui n'ont pas fonctionné lors du premier jugement)

▫ *Sont réservés les cas dans lesquels les juges d'instruction ne peuvent siéger à la Cour pénale en vertu de l'article 11 RTC.*

RAPPORT DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

pour l'année 2008

I. Remarques préliminaires

Le présent rapport est établi conformément aux articles 64 al. 1 de la Loi sur l'organisation judiciaire (LOJ) et 25 du Règlement du Tribunal de première instance (RTPI).

L'année 2008 a été l'occasion d'organiser, pour la 1^{ère} fois depuis la création de la République et Canton du Jura, deux *Journées Portes Ouvertes de la Justice jurassienne* au Château de Porrentruy les 19 et 20 septembre 2008. Le vendredi 19 septembre, plus de 300 étudiants jurassiens ont visité les lieux et ont suivi avec intérêt les présentations des juges, procureurs, greffiers et avocats. Le samedi 20 septembre, sous un soleil radieux, l'ensemble des magistrats de l'ordre judiciaire, l'ensemble des collaborateurs de la justice, ainsi que le personnel des prisons et de l'exécution des peines ont accueilli durant toute la journée la population jurassienne qui a répondu avec enthousiasme à cette invitation. Les échanges ont été intéressants et le public a été curieux de prendre connaissance des divers aspects liés au fonctionnement pénal, civil, administratif d'une affaire judiciaire ordinaire. Bien évidemment, le succès le plus épatant a été remporté par la visite des prisons, libérées, pour l'occasion, de ses détenus.



II. Personnel

a) *Juges*

Les cinq postes de magistrats attribués au TPI (art. 30 LOJ) ont été occupés, en 2008, par Carmen Bossart Steulet, présidente, Corinne Suter, vice-présidente, Philippe Guélat, Pierre Lachat et Damien Rérat, juges.

La répartition des affaires entre les juges n'a pas subi de modification particulière en 2008, si ce n'est une réadaptation dans le domaine administratif.

Conformément à l'article 41 LOJ, les cinq juges du TPI ont été désignés pour assurer, avec les juges d'instruction, la permanence de l'instruction pénale durant les week-ends et jours fériés. A l'occasion d'absences des titulaires, l'un ou l'autre magistrat du TPI a été désigné par la Chambre d'accusation pour remplir la fonction de procureur en remplacement.

b) *Greffières*

Les deux postes dont dispose le TPI ont été occupés par Frédérique Comte, à plein temps, jusqu'au 31 octobre 2008. Madeleine Poli Fueg et Laurence Brenlla ont assumé chacune le poste de greffière, à mi-temps.

Mme Frédérique Comte a été engagée en qualité de greffière au Tribunal cantonal dès le 1^{er} novembre 2008. Le poste est repourvu et M. Pascal Chappuis reprendra la fonction de greffier au TPI à plein temps dès le 1^{er} janvier 2009.

c) *Commis-greffiers-ères*

La dotation en personnel administratif du TPI s'élève à 10 postes. L'effectif actuel comprend 9,7 postes à temps complet et se répartit entre les collaborateurs et collaboratrices suivantes, qui n'ont pas toutes été actives au TPI durant toute l'année 2008 en raison de départs et arrivées :

- Christiane Bader-Fridez	50 %	
- Stéphanie Cerf	50 %	
- Muriel Charmillot Dec	80 %	(dont 50 % pour la comptabilité)
	50 %	(1er novembre 2008/comptabilité)
- Maryline Courbat	100 %	
- Christine Domont	50 %	
- Michel Froidevaux	100 %	(dont 50 % pour la comptabilité)
- Josette Macquat	90 %	
- Chantal Meyer	50 %	
- Odile Prongué	90 %	
- Elisabete Stadelmann	50 %	(pool RCJU jusqu'au 31 mars 2008)

- Marie-Noëlle Nagel	70 %	(du 1er mars au 31 octobre 2008)
- Alain Steger	100 %	
- Andrée Varrin	100 %	
- Ruth Wermeille	50 %	(jusqu'au 29 février 2008)
	40%	(dès le 1er mars 2008)

Mme Muriel Charmillot Dec a souhaité travailler à 50 %. Elle a ainsi abandonné le 30 % de ses tâches qui ont été provisoirement reprises par divers autres collaborateurs. Mme Charmillot a conservé les fonctions liées à la gestion de la comptabilité du TPI.

Le poste à 60 % laissé vacant par Mme Martine Flückiger en 2007, était toujours occupé provisoirement du 1^{er} janvier 2008 au 29 février 2008 par Mme Elisabete Stadelmann, dont le taux d'occupation était de 50 %. Mme Marie-Noëlle Nagel a été engagée en qualité de collaboratrice à 70 % dès le 1^{er} mars 2008. Malheureusement, elle a rapidement choisi une autre orientation professionnelle et elle a quitté le TPI le 31 octobre 2008. Le poste a été repourvu et la nouvelle collaboratrice débutera le 1^{er} février 2009. Son engagement est limité à deux ans, en raison du réexamen des besoins en personnel auquel il devra être procédé dans le cadre de la nouvelle organisation judiciaire cantonale initiée par les nouveaux codes fédéraux de procédures pénale et civile.

Enfin, Mme Ruth Wermeille a souhaité diminuer son temps de travail de 10 % dès le 1^{er} mars 2008.

Le TPI devrait retrouver l'effectif attribué au cours de 2009.

Ces diverses mutations et demandes de diminution de temps d'activité, conjuguées avec un important volume de travail ne peuvent être assumées que grâce à un engagement important et efficace de tous les collaborateurs du TPI, des greffières et des magistrats. Cette maîtrise des activités est aussi assurée grâce à un faible taux d'absentéisme de tout le personnel.

d) Apprenties et stagiaires

Lucile Grillon est en 3^{ème} année d'apprentissage et termine sa formation en été 2009 au TPI. Pauline Choffat a interrompu sa formation au TPI. Elle a repris son apprentissage dans une autre entreprise. Flanza Govedari a repris la place laissée vacante par Pauline Choffat. Elle est en 2^{ème} année d'apprentissage d'employée de commerce.

11 avocats-es-stagiaires, 1 notaire-stagiaire, 2 étudiants en droit ont accompli des stages au TPI durant l'exercice 2008. La formation des avocats et notaire stagiaires est assurée par les juges et les greffières du TPI.

III. Activités

Le Collège des juges a tenu 9 séances en 2008, au cours desquelles les questions relatives au suivi général des affaires et au fonctionnement de l'administration judiciaire de première instance ont notamment été traitées.

La répartition du travail entre les différents greffes a été adaptée en cours d'année compte tenu des départs et des réductions de taux d'activité et remplacements temporaires, tout en gérant au mieux la liquidation de l'important volume d'affaires dans les différents domaines d'activité.

Monsieur le Ministre de Charles Juillard a assisté à l'une des séances du Collège des juges pour échanger et informer sur les questions d'actualité. De telles rencontres sont toujours importantes et riches pour tous les participants.

Le Collège a répondu à la consultation concernant la législation sur les émoluments judiciaires. Après un premier échange épistolaire le Collège a convié M. Jean-Christophe Kübler, chef du service juridique, pour aplanir les divergences relevées. Un accord a pu être trouvé sur tous les points discutés.

Le Collège a remis son rapport relatif aux conséquences liées à l'entrée en vigueur, en 2011, des nouveaux codes fédéraux de procédures civile et pénale. Une délégation des juges du TPI participe également aux travaux d'adaptation des textes législatifs et à la réflexion concernant l'organisation de la justice jurassienne à la lumière de ces nouvelles dispositions.

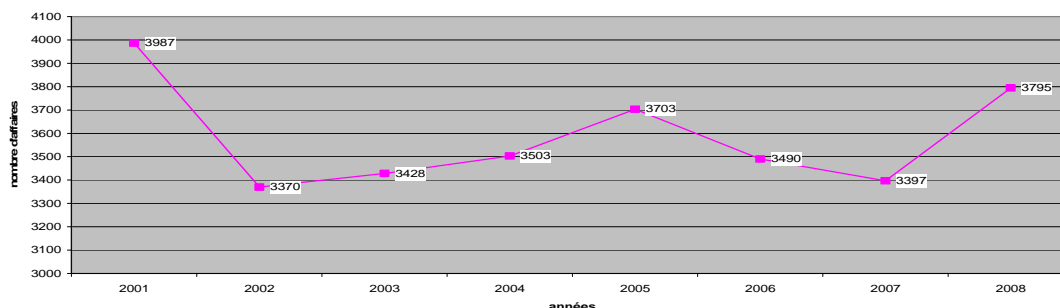
Les juges et greffiers participent régulièrement à divers cours et séminaires de formation dans leurs domaines respectifs. En effet, la formation permanente et continue est essentielle et indispensable pour rester performant et efficace dans l'exécution des tâches judiciaires.

Le Collège a procédé à deux reprises à un contrôle approfondi du suivi des dossiers (état à fin juin et à fin décembre). Il en ressort que les affaires sont traitées avec toute la diligence requise, dans des délais raisonnables.

Au 31 décembre 2008, 101 affaires, tous domaines d'activités confondus, étaient pendantes depuis plus d'une année (56 en 2001; 76 en 2002; 47 en 2003; 58 en 2004; 72 en 2005; 61 en 2006, 64 en 2007).

En 2008, tous domaines d'activités confondus, 3'795 nouvelles affaires (3'397 en 2007) ont été introduites et 3'621 affaires (3'435 en 2007) ont été liquidées en cours d'exercice.

Affaires reçues par le TPI depuis 2001 tous domaines confondus



Le total des affaires pendantes au 31 décembre 2008 s'élève à 952 (818 au 31 décembre 2007).

On constate que le nombre des nouvelles affaires introduites en 2008 est en augmentation par rapport à 2006 et 2007 et représente près de 400 procédures supplémentaires par rapport à celles traitées en 2007. L'observation de la diligence dans la liquidation des affaires devient plus problématique, malgré un engagement important de tous les collaborateurs et un nombre plus important d'affaires traitées en 2008 que les années précédentes (3'621 affaires traitées en 2008, 3'435 en 2007, 3'450 en 2006).

Conformément à l'article 12 de la Loi instituant le Conseil de prud'hommes, les greffiers-ères du Conseil de prud'hommes donnent des renseignements sur toute question relevant de la compétence de cette juridiction. C'est ainsi qu'en plus des affaires ressortant de la statistique, 122 personnes (109 en 2007) ont été reçues au greffe pour un entretien à la suite d'une demande de renseignements ou en vue de déposer une requête et il a été donné suite à 838 demandes téléphoniques (845 en 2007). Il convient de rappeler que ces prestations accomplies par les greffiers-ères du Conseil de Prud'hommes sont gratuites conformément à l'article 12 al. 2 de la Loi instituant le Conseil de Prud'hommes.

En application du droit matrimonial, 69 rapports d'audition de mineurs ont été élaborés dans le cadre des procédures traitées en 2008 (58 en 2007). Pour ce faire, les juges civils du Tribunal de première instance ont bénéficié de l'appui du Service social du Tribunal des mineurs pour 35 rapports en 2008 (30 en 2007).

Régulièrement, des classes d'étudiants viennent assister à certaines audiences. A ces occasions les jeunes-gens s'entretiennent avec les magistrats et avocats. Selon

les échos entendus, ces contacts avec la justice sont particulièrement formateurs et appréciés.

Pour plus de détails et s'agissant des données chiffrées par secteur, il est renvoyé aux divers tableaux de la statistique du TPI.

IV. Équipements et locaux

Le TPI, comme les autres instances judiciaires, a mis en place en 2008, en collaboration avec le Service informatique cantonal et une entreprise extérieure, un nouveau système informatique de gestion des données et des dossiers (Tribuna). Cette mise en place s'est révélée être un travail titanesque, que plusieurs collaborateurs du TPI notamment ont maîtrisé en plus de leur activité ordinaire au TPI. Le démarrage du nouveau système est prévu pour janvier 2009.

L'introduction de ce nouveau système en 2009 nécessite un travail conséquent de formation de tout le personnel, y compris des juges. Cette formation est assurée par les personnes qui ont collaboré à la mise en place du système.

V. Conclusion

Le Collège des Juges du TPI dresse un bilan positif de l'année 2008. Il souligne que les "Journées Portes ouvertes" ont permis aussi bien au public qu'aux collaborateurs de mesurer le degré de connaissance de chacun et d'apprécier cette ouverture.

Si les affaires traitées sont en augmentation cette année, les problèmes que rencontrera notre économie à la suite de la crise financière notamment, laissent augurer la poursuite de la tendance à la hausse qu'il conviendra de maîtriser avec les moyens mis à disposition.

Au nom du Tribunal de première instance
La présidente **La greffière**

Carmen Bossart Steulet

Madeleine Poli Fueg

Affaires reçues par le TPI du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
- Juge pénal	1458	1021	1034	1040	1062	1025	1026	1177
- Tribunal correctionnel	36	22	26	25	24	21	24	20
- Droit de la famille et tutelles	560	585	629	676	788	882	846	826
- Autres affaires civiles	400	343	328	327	296	234	259	311
- Droit des poursuites	1149	1127	1086	1141	1203	1023	991	1131
- Conseil de Prud'hommes	110	95	103	74	99	73	74	82
- Tribunal des baux à loyers et à ferme	74	86	90	89	93	72	78	88
- Droit administratif	64	61	67	81	79	92	51	76
- Non contentieux administratif	<u>136</u>	<u>30</u>	<u>65</u>	<u>50</u>	<u>59</u>	<u>68</u>	<u>48</u>	<u>84</u>
- Total	<u>3987</u>	<u>3370</u>	<u>3428</u>	<u>3503</u>	<u>3703</u>	<u>3490</u>	<u>3397</u>	<u>3795</u>

Affaires pendantes depuis plus d'une année

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
- Juge pénal	13	23	10	19	23	17	7	27
- Tribunal correctionnel	3	2	0	0	1	0	0	4
- Droit de la famille et tutelles	18	27	12	10	30	23	37	49
- Autres affaires civiles	12	11	15	14	11	10	15	15
- Droit des poursuites	5	7	5	11	2	5	0	0
- Conseil de Prud'hommes	4	4	1	4	4	6	5	5
- Tribunal des baux à loyers et à ferme	1	1	1	0	1	0	0	1
- Droit administratif	0	1	3	0	0	0	0	0
- Non contentieux administratif	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
- Total	<u>56</u>	<u>76</u>	<u>47</u>	<u>58</u>	<u>72</u>	<u>61</u>	<u>64</u>	<u>101</u>

Juge pénal

	2005	2006	2007	2008
Affaires pendantes entrées les années précédentes	273	259	233	231
Affaires entrées dès le 1 ^{er} janvier 2005/2006/2007/2008	1062	1025	1026	1177
Total	1335	1284	1259	1408
Affaires liquidées du 01.01.05/06/07/08 au 31.12.05/06/07/08	1069	1051	1029	1109
dont :				
- ordonnances de condamnation	230	231	192	266
- jugements sur question préjudicielle ou incidente	223	202	208	201
- jugements définitifs	116	113	92	73
- jugements immédiats ou non-lieu par retour au MP	141	98	105	102
- modifications de jugement (art. 26 LiCPS; conversions amendes, radiations au casier judiciaire, etc.)	285	308	282	401
Affaires en cours au 31.12.05/06/07/08	266	233	230	299
dont pendantes depuis plus d'une année	23	17	7	27

Tribunal correctionnel

	2005	2006	2007	2008
Affaires pendantes entrées les années précédentes	6	10	9	17
Affaires entrées dès le 1 ^{er} janvier 2005/2006/2007	24	21	24	20
Total	30	31	33	37
Affaires liquidées du 01.01.05/06/07/08 au 31.12.05/06/07/08	21	22	17	18
dont :				
- jugements	12	12	9	16
- modifications de jugement (art. 26 LiCPS; conversions amendes, radiations au casier judiciaires, etc.)	3	10	5	5
Affaires en cours au 31.12.05/06/07/08	9	9	16	12
Dont pendantes depuis plus d'une année	1	0	0	4

Juge civil

	2005	2006	2007	2008
Affaires pendantes entrées les années précédentes	542	484	542	512
Affaires entrées dès le 1 ^{er} janvier 2005/2006/2007/2008	2287	2139	2096	2268
Total	2829	2623	2638	2780
Affaires liquidées du 01.01.05/06/07/08 au 31.12.05/06/07/08	2332	2070	2120	2177
Affaires en cours au 31.12.05/06/07/08	497	553	518	603
Dont pendantes depuis plus d'une année	43	38	52	64
<i>Affaires introduites en cours d'exercice</i>				
Demande d'assistance judiciaire :				
a) en droit de la famille et des tutelles	316	367	333	355
b) dans les autres domaines	9	6	7	7
Commissions rogatoires	89	71	65	86
Mainlevées	484	445	436	492
Poursuites et faillites	710	570	550	624
Décisions et mesures au sens de l'article 2 LiCC:				
a) en droit de la famille et des tutelles	189	210	195	160
b) dans les autres domaines	48	69	64	58
Mesures provisoires et préliminaires				
a) en droit de la famille et des tutelles	41	34	45	59
b) dans les autres domaines	8	4	16	19
Procédure d'exécution	4	3	6	6
Affaires pécuniaires non appelables	108	63	77	94
Affaires pécuniaires appelables	29	25	39	42
Actions alimentaires	8	15	12	15
Preuves à futur	4	8	1	3
Affaires tutelles et curatelles	19	22	26	22
Affaires de mariage et de divorce	202	210	212	200
Affaires du droit de la filiation	10	9	10	11
Plaintes contre l'Office des poursuites	<u>9</u>	<u>8</u>	<u>2</u>	<u>15</u>
Total	2287	2139	2096	2268

Conseil de Prud'hommes

	2005	2006	2007	2008
Affaires pendantes entrées les années précédentes	22	33	29	23
Affaires entrées dès le 1 ^{er} janvier 2005/2006/2007/2008	99	73	74	82
Total	121	105	103	105
Affaires liquidées du 01.01.05/06/07/08 au 31.12.05/06/07/08	88	78	78	77
Affaires en cours au 31.12.05/06/07/08	33	28	25	28
dont pendantes depuis plus d'une année	4	6	5	5
<i>Affaires introduites en cours d'exercice</i>				
<i>Affaires de moins de Fr 8'000.- relevant de la / du Président-e CPH</i>				
Groupe 1 (horlogerie, métallurgie, etc.)	9	6	10	14
Groupe 2 (bâtiment, agriculture, etc.)	6	2	5	6
Groupe 3 (commerce, restauration, etc.)	41	29	17	26
<i>Affaires de plus de Fr 8'000.- relevant du CPH</i>				
Groupe 1 (horlogerie, métallurgie, etc.)	13	15	18	15
Groupe 2 (bâtiment, agriculture, etc.)	7	0	8	2
Groupe 3 (commerce, restauration, etc.)	<u>23</u>	<u>21</u>	<u>16</u>	<u>19</u>
Total	99	73	74	82

Tribunal des baux à loyer et à ferme

	2005	2006	2007	2008
Affaires pendantes entrées les années précédentes	14	18	11	8
Affaires entrées dès le 1 ^{er} janvier 2005/2006/2007/2008	93	72	78	88
Total	107	90	89	96
Affaires liquidées du 01.01.05/06/07/08 au 31.12.05/06/07/08	88	78	80	80
Affaires en cours au 31.12. 05/06/07/08	19	12	9	16
dont pendantes depuis plus d'une année	1	0	0	1
<i>Affaires introduites en cours d'exercice</i>				
Expulsions	41	29	37	37
Autres mesures provisoires	0	5	4	2
Exécution de jugements	12	9	8	5
Affaires de moins de Fr 8'000.-	12	10	13	22
Affaires de Fr 8'000.- au moins	7	6	4	14
Prolongations de bail	8	2	5	2
Autres litiges	<u>13</u>	<u>11</u>	<u>7</u>	<u>6</u>
Total	93	72	78	88

Juge administratif-ve

	2005	2006	2007	2008
I. <u>Affaires contentieuses</u>				
Affaires pendantes entrées les années précédentes	7	15	26	14
Affaires entrées dès le 1 ^{er} janvier 2005/2006/2007/2008	79	92	51	76
Total	86	107	77	90
Affaires liquidées du 01.01.05/06/07/08 au 31.12.05/06/07/08	71	81	63	74
Affaires en cours au 31.12.05/06/07/08	15	26	14	16
dont pendantes depuis plus d'une année	0	0	0	0
<i>Affaires introduites en cours d'exercice</i>				
Procédure de recours :				
a) droit de la construction	13	20	11	21
b) retrait de permis de circulation routière	35	13	9	13
c) affaires communales	6	26	13	17
d) améliorations foncières	4	2	1	3
Action de droit administratif	6	10	6	5
Expropriation	0	1	0	0
Divers	<u>15</u>	<u>20</u>	<u>11</u>	<u>17</u>
Total	79	92	51	76
II. <u>Affaires non-contentieuses successorales</u>				
Affaires pendantes entrées les années précédentes	5	8	6	6
Affaires entrées dès le 1 ^{er} janvier 2005/2006/2007/2008	59	68	48	84
Total	64	76	54	90
Affaires liquidées du 01.01.05/06/07/08 au 31.12.05/06/07/08	56	70	48	86
Affaires en cours au 31.12.05/06/07/08	8	6	6	4
dont pendantes depuis plus d'une année	0	0	0	0
<i>Affaires introduites en cours d'exercice</i>				
Compétence de l'article 10 LiCC				
a) répudiation de successions	54	61	44	77

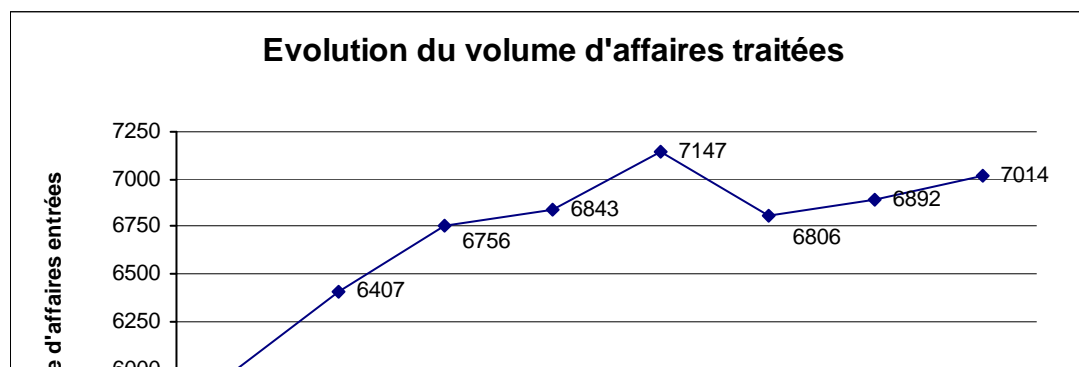
b) Octroi d'un bénéfice d'inventaire	4	4	3	5
Liquidation officielle	1	1	0	0
Divers	<u>0</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>2</u>
Total	59	68	48	84

RAPPORT DU PROCUREUR GENERAL

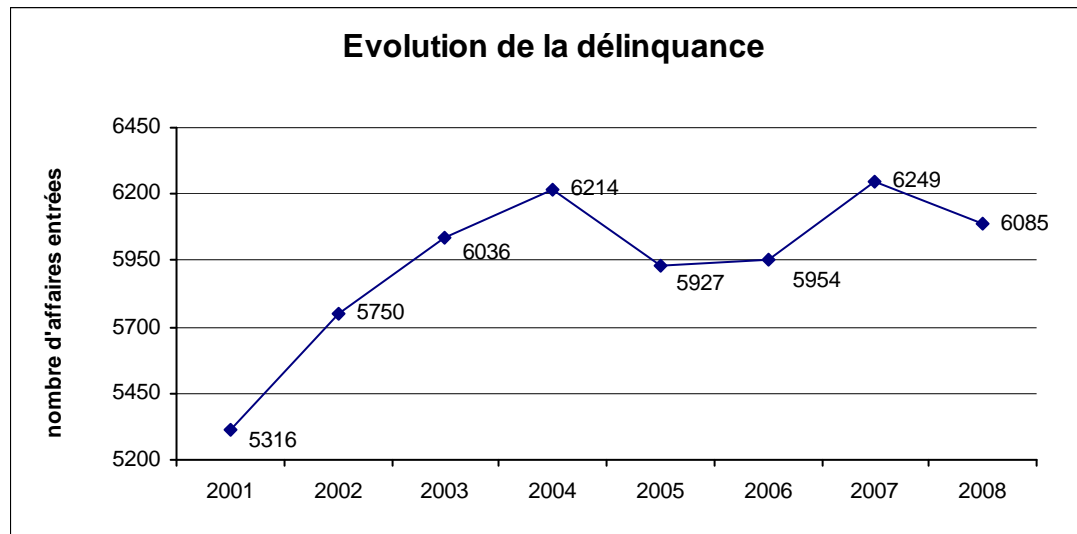
sur l'administration de la justice pénale par le Ministère public en 2008

I. Considérations générales

1. L'année 2008 a été marquée, sur le plan de la criminalité, par la commission de deux homicides volontaires particulièrement graves en ville de Porrentruy, dans le courant de l'été, crimes qui, à tout le moins pour le second, ont mis en émoi la population jurassienne, dans la mesure où il s'agissait d'un infanticide par le père.
2. En 2008, le Ministère public a enregistré au total **7014** nouveaux dossiers, soit 122 de plus que l'année précédente. Cependant, les plaintes et dénonciations transmises au Ministère public se chiffrent à 6085, ce qui représente une diminution de 164 par rapport à 2007; il faut toutefois observer que les dénonciations pour amendes d'ordre impayées absorbent à elles seules une diminution de 117 affaires. Autrement dit, la criminalité a régressé de 3 % environ dans le Jura en 2008, en chiffre absolu. Cela signifie aussi que l'augmentation du nombre des affaires est essentiellement due aux procédures de l'article 26 LiCPS (soit les décisions ultérieures sur un jugement passé en force – conversion d'amende, révocation de sursis).
3. L'évolution du volume d'affaires traitées par le Ministère public se présente ainsi depuis 2001 :



Si l'on ne prend en considération que l'enregistrement des plaintes et dénonciations pénales pour la même période, l'évolution se présente ainsi :



On note ainsi une forte augmentation de la criminalité entre 2001 et 2004, puis une relative stabilité durant les quatre dernières années.

II. GESTION DES AFFAIRES

1. Statistiques

- Etat des affaires pendantes, enregistrées et liquidées, toutes procédures confondues (nouvelles et 26 LiCPS)

Affaires :

- pendantes au 01.01.2008	477
- enregistrées en cours d'exercice 2008	<u>7014</u>
	soit 7491
- liquidées en cours d'exercice 2008	7195
- pendantes au 31.12.2008 (dont 10 des années précédentes)	<u>296</u>
	soit 7491

En 2008, le Ministère public a liquidé 134 affaires de plus qu'en 2007. En outre, le nombre de dossiers liquidés est supérieur de 181 à celui de nouvelles affaires enregistrées.

- *Types de criminalité*

Le tableau ci-dessous donne la statistique complète des infractions répertoriées en 2008, avec un comparatif de l'année 2007 (si le nombre de 6300 est supérieur à celui des affaires enregistrées - 6085 -, cela s'explique par le fait qu'un rapport de dénonciation peut être dirigé contre plusieurs suspects ou peut comporter plusieurs infractions retenues contre un seul suspect).

Infractions	2008	2007	variation 07/08
Infr. LCR (ivresse /stup.)	452	415	+ 8.9 %
Infr. LCR (autres)	1847	1974	- 6.4 %
Infr. LCR (AO impayées)	628	745	- 15.7 %
CPS (137-172) Patrimoine	1519	1645	- 7.6 %
CPS (111-136) vie / intégrité physique	156	147	+ 6.1 %
CPS (173-179) honneur	132	126	+ 4.7 %
CPS (180-186) liberté	123	110	+ 11.8 %
CPS (187-200) intégrité sexuelle	32	31	+ 3.2 %
CPS 213-220) famille	55	50	+ 10.0 %
CPS (221-230) incendie / explosion	39	31	+ 25.8 %
CPS (303-311) Administration / justice	3	4	- 25.0 %
CPS (autres)	51	50	+ 2.0 %
LiCPS conduite inconvenante	126	156	- 19.2 %
LiCCS	209	113	+ 84.9 %

mise à ban			
Infr. LAub	26	29	- 10.3 %
Infr. LEaux / LPE	43	58	- 25.8 %
Infr. LCAT	7	10	- 30.0 %
Infr. LPA (protection des animaux)	14	-	
Infr. DPfeu	10	13	- 23.1 %
Infr. aux dispositions féd. sur les assurances soc.	73	39	+ 87.2 %
Infr. LTP transports publics	185	171	+ 8.2 %
Infr. LStup	190	164	+ 15.8 %
Infr. LEtr	176	210	- 16.2 %
Infr. LArm	204	190	+ 7.3 %
	6300	6481	

Ce tableau fait ressortir l'évolution du type de criminalité dans notre canton dans le courant 2008. Par rapport à 2007, on observe :

- que les justiciables paient plus volontiers leurs amendes d'ordre;
- que les infractions contre la liberté, soit les menaces et contraintes en particulier sont en sensible augmentation (essentiellement liée à des violences domestiques);
- que les infractions contre les normes de protection de l'environnement et les normes sur la construction sont en diminution sensible;
- que les employeurs, à l'inverse, sont beaucoup plus nombreux à ne pas remplir leurs obligations vis-à-vis des assurances sociales (renseignements et versement des cotisations employés);

- enfin, qu'il y a une meilleure discipline chez les employeurs dans l'engagement de personnel étranger.

Pour le surplus, et mis à part les deux homicides volontaires déjà mentionnés, la criminalité est stable.

- Provenance des auteurs identifiés

Origine	2004 en %	2005 en %	2006 en %	2007 en %	2008 en %	2008 en nombre
ressortissants suisses	55,3 %	58,32 %	57 %	57.8 %	57 %	2144
ressortissants étrangers, domiciliés en Suisse	18 %	18 %	18,3 %	18,4 %	20 %	759
ressortissants étrangers résidants à l'étranger	23,2 %	22 %	22,2%	22,2 %	22 %	825
requérants d'asile	3,5 %	0,2 %	2,5 %	1,6 %	1 %	40

2. Liquidation des affaires

a. Jugements / décisions

- ordonnances de condamnation 4000
- non-lieux (classements sans suite ou par opportunité) 159
- décisions de for 60
- jonctions / disjonctions 135
- sûretés impayées (classements) 17

- modifications jugements (26 LiCPS)	591
<i>b. Renvois</i>	
- à l'Office des juges d'instruction	
➤ instructions c / auteurs connus	119
➤ instructions c/ inconnus	1233
- au Tribunal de première instance	
➤ juge pénal	735
➤ Tribunal correctionnel	15
- au Tribunal cantonal	
➤ Chambre d'accusation	10
➤ Cour criminelle	0
<i>c. Renvois 26 LiCPS</i>	
- au Tribunal de première instance	
➤ juge pénal	439
➤ Tribunal correctionnel	2
- au Tribunal cantonal	
➤ Cour pénale	1
➤ Cour criminelle	1
<i>d. Dossiers en cours</i>	

Au 31.12.2008, 282 affaires étaient pendantes (contre 369 en 2007), auxquelles il y a lieu d'ajouter 14 affaires concernant des procédures 26 LiCPS.

- e. Enfin, sur les 4000 ordonnances de condamnation délivrées par le Ministère public, 141 ont été frappées d'opposition, ce qui ne représente qu'un taux de 3,5 % et ce qui démontre l'efficacité de cette procédure.

3. **Autres activités**

3.1 En 2008, le Ministère public a ouvert et conduit avec la Police judiciaire, 99 enquêtes préliminaires de police, comportant notamment deux surveillances téléphoniques. Plusieurs auditions ont été menées par les magistrats du Ministère public.

3.2 Ceux-ci ont soutenu l'accusation devant les diverses instances pénales de jugement, en comparaisant dans 11 audiences devant le Juge pénal, 16 devant le Tribunal correctionnel, 1 devant la Cour criminelle et 11 devant la Cour pénale. Ils ont en outre retenu des conclusions écrites dans de nombreux procès de première ou deuxième instance, déposé des mémoires écrits et des prises de position dans les affaires traitées par la Chambre d'accusation (demandes de mise en liberté provisoire, recours contre les ordonnances de classement, contre les décisions des Juges d'instruction notamment).

3.3 Les magistrats ont pris part aux diverses réunions et assemblées des organes et associations suisses de la poursuite pénale (CAPS, CAPP, Conférence suisse des Procureurs, Société Suisse de Droit pénal).

3.4 Enfin, le Procureur général a pris part aux séances du groupe de travail chargé de l'adaptation de notre législation et organisation judiciaire liées à l'entrée en vigueur, prévue en 2011, des Codes de procédures pénale et civile suisses, et suivi les travaux de mise en place du nouveau programme informatique de traitement des affaires (Tribuna).

III. CONCLUSIONS

Le Procureur général et la Substitute du Procureur général remercient, pour leur collaboration et leur disponibilité, la Police cantonale, en particulier la Police judiciaire, ainsi que les divers services de l'Etat avec lesquels ils ont entretenu des relations. Ils saluent enfin l'excellent travail accompli par les collaborateurs et collaboratrices de la Chancellerie du Ministère public, permettant ainsi, dans une très bonne ambiance de travail, d'assurer le fonctionnement efficace de l'institution.

Le procureur général

Yves Maître

RAPPORT DES JUGES D'INSTRUCTION

pour l'année 2008

I. Généralités

L'année 2008 a été stable au niveau du nombre d'instructions à traiter. On constate qu'il y a eu moins d'affaires entrées que par rapport à l'année précédente, toutefois il s'agit d'une baisse de plaintes déposées contre inconnu. Le nombre des instructions dans lesquelles il était nécessaire de procéder à des actes d'enquête est resté stable.

Cette année 2008 a toutefois été marquée par deux meurtres particulièrement dramatiques en ville de Porrentruy.

II. Les chiffres

Instructions confiées à la juge Geneviève Bugnon

La liste annexée laisse apparaître 641 affaires entrées (dont 571 ont été suspendues, attendu que le prévenu est inconnu) auxquelles s'ajoutent 65 affaires non liquidées précédemment. En fin d'année, il reste 65 affaires en cours dont 34 entrées avant le 1^{er} janvier 2008.

Durant l'année 2008, 19 personnes ont été placées en détention préventive.

Concernant les commissions rogatoires, 7 affaires ont été traitées en cours d'année.

Instructions confiées au juge Jean Crevoisier

La liste annexée laisse apparaître 719 affaires entrées (dont 651 ont été suspendues, attendu que le prévenu est inconnu) auxquelles s'ajoutent 93 affaires non liquidées précédemment. En fin d'année, il reste 63 affaires en cours dont 36 entrées avant le 1^{er} janvier 2008.

Durant l'année 2008, 17 personnes ont été placées en détention préventive.

Concernant les commissions rogatoires, 7 affaires ont été traitées en cours d'année.

Le juge d'instruction Jean Crevoisier a siégé en 2008 au bureau de la Conférence des autorités de poursuites pénales de Suisse romande, Berne francophone et du Tessin (CAPP).

Durant l'année 2008, les deux juges d'instruction ont également siégé en qualité de juges non permanents du Tribunal cantonal.

La juge d'instruction

Geneviève Bugnon

Le juge d'instruction

Jean Crevoisier

Affaires confiées à la juge Geneviève Bugnon

2007 2008

Affaires entrées en cours d'exercice	785	641
Affaires pendantes entrées les années précédentes	60	65
Affaires au sens de l'article 26 LiCPS (conversions d'amendes, radiations au casier judiciaire, etc.)	1	2
Renvoi à la Chambre d'accusation	6	8
Suspension – prévenu absent	0	12
Suspension – prévenu inconnu	702	571
Dessaisissement	15	14
Disjonction	0	0
Jonction	43	44
Clôture : renvoi au MP	23	16
Ordonnance de condamnation	11	10
Modifications de jugement (art. 26 LiCPS)	1	2
Affaires liquidées entrées en cours d'exercice	747	610

Affaires liquidées entrées les années précédentes	28	31
Affaires pendantes entrées en cours d'exercice	38	31
Affaires pendantes entrées les années précédentes	32	34

Affaires confiées au juge Jean Crevoisier

2007 2008

Affaires entrées en cours d'exercice	818	719
Affaires pendantes entrées les années précédentes	134	93
Affaires au sens de l'article 26 LiCPS (conversions d'amendes, radiations au casier judiciaire, etc.)	0	1
Renvoi à la Chambre d'accusation	7	10
Suspension – prévenu absent	2	6
Suspension – prévenu inconnu	696	651
Dessaisissement	26	13
Disjonction	2	6
Jonction	115	59
Clôture : renvoi au MP	38	35
Ordonnance de condamnation	12	14
Modifications de jugement (art. 26 LiCPS)	0	1
Affaires liquidées entrées en cours d'exercice	776	692

Affaires liquidées entrées les années précédentes	88	57
Affaires pendantes entrées en cours d'exercice	42	27
Affaires pendantes entrées les années précédentes	46	36

RAPPORT DU TRIBUNAL DES MINEURS

pour l'année 2008

I. Activité judiciaire

L'année dernière, nous avons mis en parallèle la délinquance signalée et jugée en 1987, 1997 et 2007.

Nous avons constaté une augmentation sensible, en 20 ans, des cas dénoncés à la justice pénale des mineurs et une orientation différente des formes de délinquance.

Dans la foulée de ces constats, nous pouvons aujourd'hui dire aussi qu'à compter des années 2000, on note une certaine stabilité quant à ces deux questions.

Pour en venir aux résultats de 2008, on notera une équivalence des dossiers à juger par rapport à l'année précédente. On verra aussi que la répartition par district reste grosso modo la même, qu'il y a un petit peu plus de filles concernées par la délinquance juvénile que l'année précédente, respectivement un petit moins de garçons.

S'agissant des sanctions, on verra une augmentation sensible des prestations personnelles, soit une quarantaine de jugements en plus par rapport à 2007. Cela s'explique vraisemblablement par le fait que davantage d'écoliers ont été dénoncés que de jeunes en études ou en apprentissage. Il y a également une quarantaine d'amendes sans sursis de plus en 2008 qu'en 2007, ce qui dénote une activité policière certainement plus ciblée sur les mineurs et leur attitude dans la circulation routière !

Au-delà et s'agissant des mesures éducatives, on notera 9 institutions d'assistance personnelle et 2 placements en foyer d'éducation.

Pour ce qui concerne le genre de problématiques soumises au Tribunal, on verra une forte augmentation d'infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants, ce qui découle certainement aussi d'une action policière ciblée. On passe ainsi de 31 cas en 2007 à 78 cas en 2008. La quasi-totalité des dénonciations concerne de la fumette de marijuana, donc une contravention au sens de la Loi fédérale sur les stupéfiants.

Les infractions contre le patrimoine augmentent également de façon sensible, puisqu'elles passent de 107 à 133 entre 2007 et 2008. Par contre, il y a eu moins de dénonciations pour infractions à l'intégrité sexuelle (14 en 2008 pour 22 en 2007). On dira, à leur sujet, qu'il s'agit, pour la plupart, de cas relativement bénins, sans exclusion de temps à autre des infractions graves ou des conduites particulièrement inadéquates, comme en ont fait état les journaux au printemps 2009.

Pour le surplus, il est renvoyé aux données statistiques figurant ci-après, sachant que leur consultation, toujours aride, permettra au Parlement d'analyser plus en détail le fonctionnement du Tribunal des mineurs, et ceci avec deux années de référence.

II. Service social

Les travailleurs sociaux du Tribunal des mineurs préparent une partie des décisions en procédant à des investigations avant jugement; ils suivent, au-delà des décisions, les mesures éducatives prononcées par le juge ou le Tribunal collégial. Enfin, les travailleurs sociaux procèdent, comme pour les années précédentes, à des auditions d'enfants dans le cadre d'affaires conjugales.

On peut dire également, à leur sujet, que les années se suivent et se ressemblent; les dossiers suivis sont sensiblement en nombre égal d'une année à l'autre. Les nouvelles mesures remplacent celles qui prennent fin et le volume de travail reste le même. On soulignera une fois de plus que la façon de travailler du Tribunal des mineurs, qui s'adresse plus à une famille qu'à un individu isolé, préconise, dans la mesure du possible, le maintien du jeune prévenu au sein de son cadre de vie normal. Cela exclut en

principe un éloignement sous forme de placement en institution. Ainsi et contrairement à la plupart des Tribunaux des mineurs romands, les placements en maison ouverte d'éducation, de 3 unités en 2008 et 2 en 2007, sont extrêmement rares. Si l'on sait que le coût d'une journée dans un foyer d'éducation revient entre Fr 200.00 et Fr 540.00 environ au canton du Jura, on doit admettre que l'orientation prise résolument par le Tribunal des mineurs depuis de nombreuses années engendre des économies non négligeables !

III. Personnel du Tribunal

Au plan du personnel du Greffe du Tribunal, on notera la fin de la formation d'employée de commerce de Mlle Karen Schaller de Courroux. Bon vent à Mlle Schaller pour son avenir professionnel.

On relèvera en sus que le Tribunal des mineurs a accueilli Mme Florine Jardin, de Delémont, étudiante en fin de Master en droit à l'Université de Neuchâtel, pour un stage d'une durée de 15 jours.

Tant les travailleurs sociaux que le commis-greffier et le président sont soucieux de leur perfectionnement professionnel. Ils siègent dans différentes commissions, tant dans le Jura que sur le plan intercantonal et c'est à ces occasions que l'on peut constater que notre canton s'est doté des moyens adéquats pour assurer une bonne gestion de la délinquance juvénile, ce qui n'est pas le cas partout ailleurs.

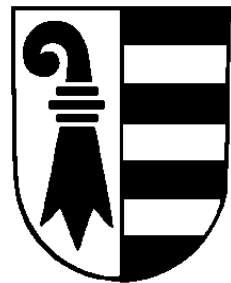
**Le Président du
Tribunal des mineurs**

Yves Richon

REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

TRIBUNAL DES MINEURS

STATISTIQUE 2008



Tribunal des mineurs

DENONCIATIONS ET PLAINTES	2008		2007	
en cours au 1.1.2008		110		124
affaires enregistrées		313		264
dessaisissements		15		13
total		438		401
nombre de jugements		297		280
en cours au 31.12.2008		126		108
dessaisissements		15		13
		438	438	401
			401	401

REPARTITION PAR DISTRICT

District de Delémont	216	49.32%	187	46.63%
dont Delémont-Ville	35		42	
District de Porrentruy	100	22.83%	98	24.44%
dont Porrentruy-Ville	28		19	
District des Franches-Montagnes	81	18.49%	89	22.19%
dont Saignelégier	14		13	
Autres cantons	30	6.85%	13	3.24%
France	10	2.28%	13	3.24%
Autres pays	1	0.23%	1	0.25%

REPARTITION PAR SEXE

MINEURS (10 - 18 ans)	438		401	
filles	65	14.84%	46	11.47%
garçons	373	85.16%	355	88.53%

	2008		2007	
<u>NBRE DE SEANCES TRIBUNAL COLLEGIAL</u>	2		4	
<u>VISITE D'INSTITUTION/JOURNEE D'ETUDE</u>	1		1	
<u>ENQUETES</u>				
détention provisoire	3		2	
enquêtes sociales	25		25	
expertise psychologique et d'orientation professionnelle	0		0	
<u>DECISIONS</u>				
1) <u>clôture d'enquête et jugements</u>				
nombre de jugements	<u>297</u>		<u>280</u>	
- procédure écrite	266	89.56%	244	87.14%
- procédure orale	31	10.44%	36	12.86%
refus de suivre et classement	61		42	
non-lieu	2		8	
médiation	10		12	
classement après médiation	12		2	
révocation de sursis	0		0	
prolongation de sursis	0		0	
non-révocation de sursis	0		0	
conversions	1		0	
2) <u>décisions d'exécution</u>				
fins de mesure	18		11	
- surveillance	0		0	
- assistance personnelle	15		8	
- placement	1		0	

	2008	2007
<u>OPPOSITIONS</u>	7	3
<u>RECOURS</u>	0	1
instruction	0	0
jugement	0	1
exécution	0	0
<u>PEINES ET MESURES DE PROTECTION</u>		
réprimande	42	44
prestation personnelle	121	82
prestation personnelle avec sursis	0	0
cours d'éducation routière	19	25
amende avec sursis	8	38
amende sans sursis	68	28
privation de liberté avec sursis	2	2
privation de liberté sans sursis	2	1
personne d'accompagnement	5	3
surveillance	0	1
assistance personnelle	9	2
traitement ambulatoire	0	0
placement en maison ouverte d'éducation	2	3
placement en maison fermée d'éducation	0	0
placement en maison ouverte de traitement	0	0
placement en maison fermée de traitement	0	0
changement de mesure	1	0
<u>RECIDIVES</u>		

2008

2007

INFRACTIONS**A) CODE PENAL**

Titre :

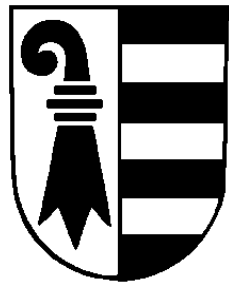
I	Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	39	8.90%	53	13.22%
II	Infractions contre le patrimoine	133	30.37%	107	26.68%
III	Infractions contre l'honneur	6	1.37%	1	0.25%
IV	Crimes ou délits contre la liberté	11	2.51%	4	1.00%
V	Infractions contre l'intégrité sexuelle	14	3.20%	22	5.49%
VII	Crimes ou délits créant un danger collectif	10	2.28%	4	1.00%
IX	Crimes ou délits contre les communications publiques	0	0.00%	0	0.00%
XI	Faux dans les titres	1	0.23%	0	
XV	Infractions contre l'autorité publique	0	0.00%	1	0.25%
XVII	Crimes ou délits contre l'administration de la justice	0	0.00%	0	0.00%
B)	<u>LF STUPEFIANTS</u>	78	17.81%	31	7.73%
C)	<u>LFSEE (séjour et établissement des étrangers)</u>	1	0.23%	2	0.50%
D)	<u>LCR</u>				
	- vol d'usage	15	3.42%	25	6.23%
	- autres infractions	84	19.18%	98	24.44%

E) LOI CANTONALE

SERVICE SOCIAL

DU TRIBUNAL DES MINEURS DU JURA

STATISTIQUE 2008



Service social du Tribunal des mineurs du Jura

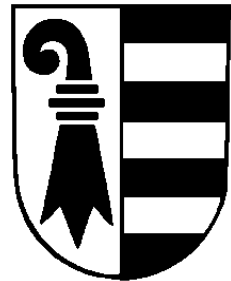
	2008	2007
<u>FIN DE MESURES</u>	<u>18</u>	<u>11</u>
<u>Echéance légale :</u>	<u>7</u>	<u>4</u>
- surveillance	0	0
- assistance personnelle	5	1
- placement	0	0
- personne d'accompagnement	1	1
- patronage (ancien droit)	1	2
<u>Rapports :</u>	<u>8</u>	<u>2</u>
- surveillance	0	0
- assistance personnelle	7	2
- placement	1	0
<u>Majorité :</u>	<u>3</u>	<u>5</u>
- surveillance	0	0
- assistance personnelle	3	5
- placement	0	0
<u>RAPPORTS D'ENQUETES SOCIALES</u>	25	25
<u>DECISIONS SURVENUES EN COURS D'ANNEE</u>	<u>18</u>	<u>13</u>
<u>Mineurs</u>		
- surveillance	0	1
- assistance personnelle	9	2
- personne d'accompagnement	5	3
- traitement ambulatoire	0	0
- placement en maison ouverte d'éducation	2	3
- placement en maison fermée d'éducation	0	0

	2008	2007
<u>TOTAL DE DOSSIERS D'EXECUTION DE MESURES AU 31.12.2008</u>	<u>44</u>	<u>47</u>
<u>Mineurs</u>		
- surveillance	1	1
- assistance personnelle	32	38
- traitement ambulatoire	0	0
- placement en maison ouverte d'éducation	3	2
- placement en maison fermée d'éducation	0	0
- placement en maison ouverte de traitement	0	0
- placement en maison fermée de traitement	0	0
- personne d'accompagnement	7	3
- patronage (ancien droit)	1	3

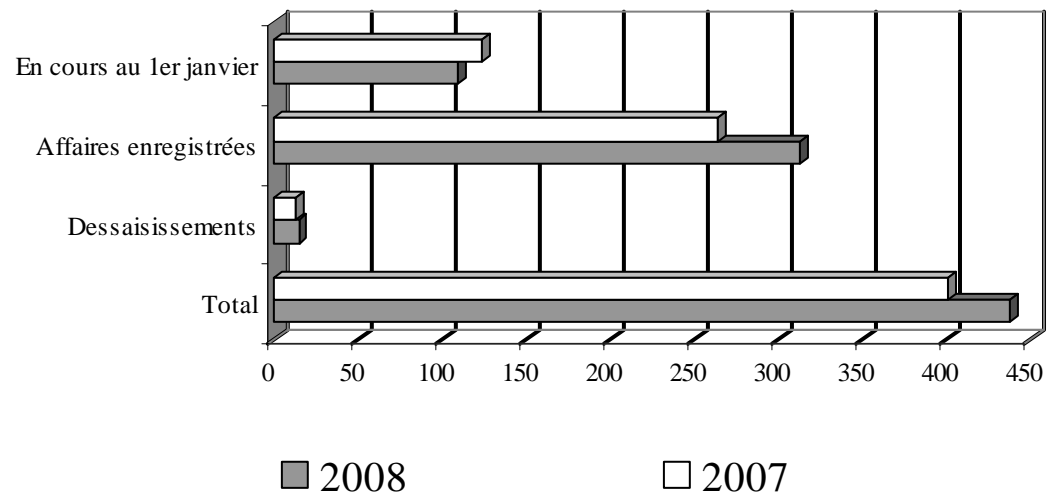
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

TRIBUNAL DES MINEURS

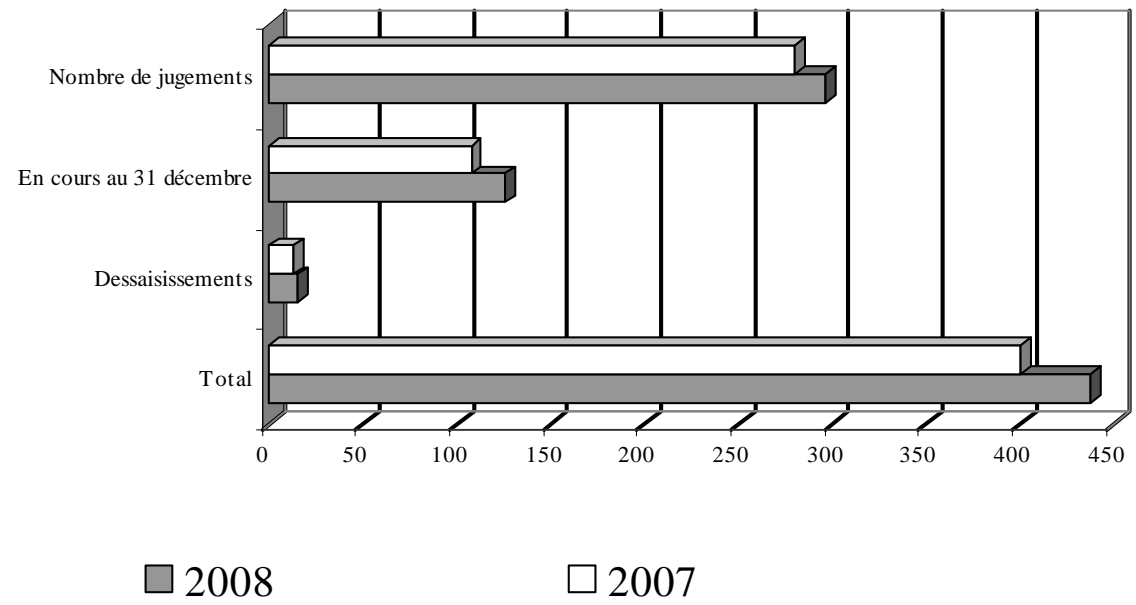
GRAPHIQUES



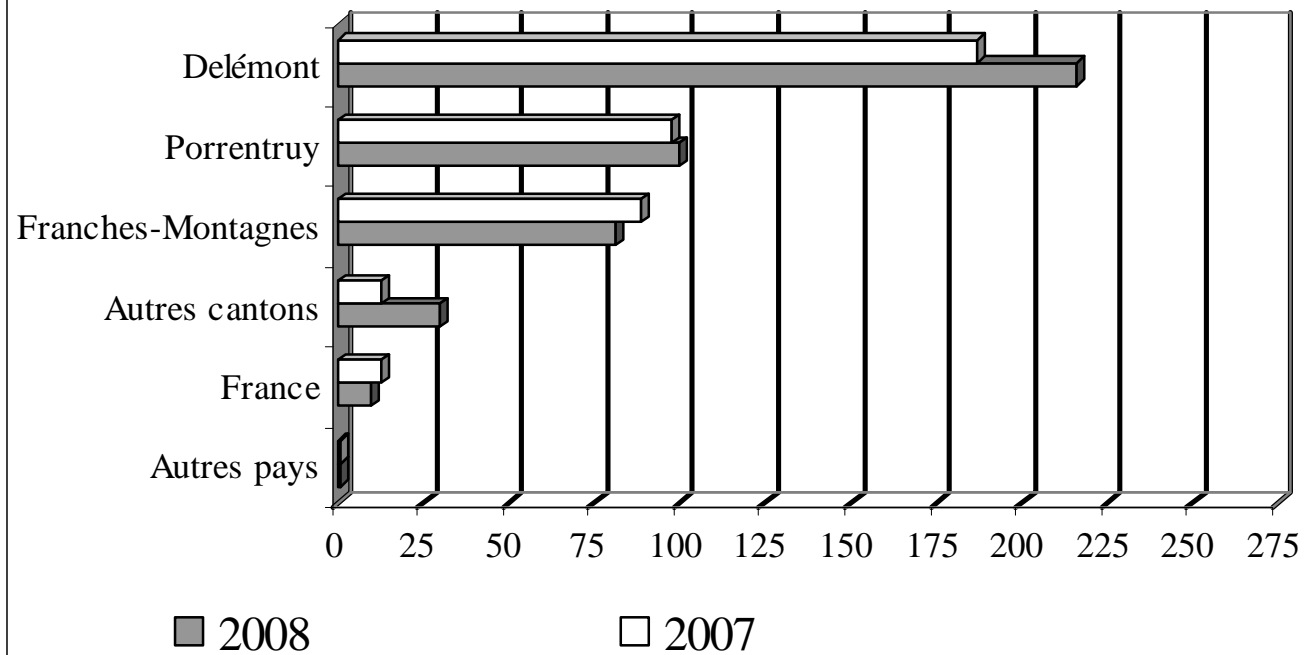
Dénonciations et plaintes Affaires enregistrées



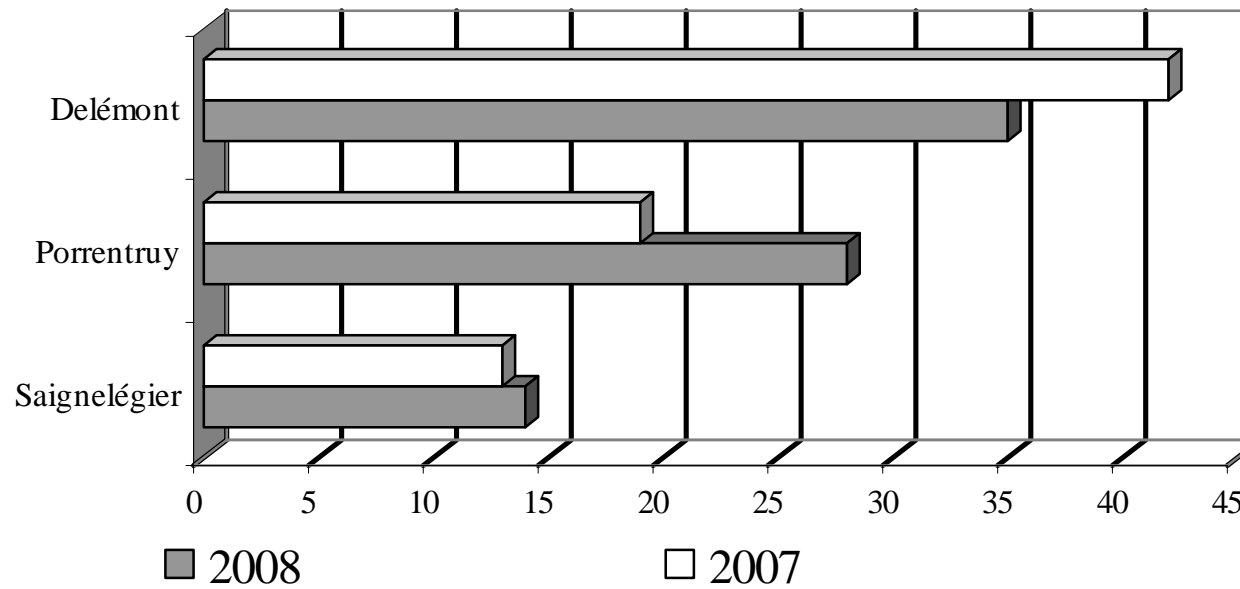
Dénonciations et plaintes Nombre de jugements



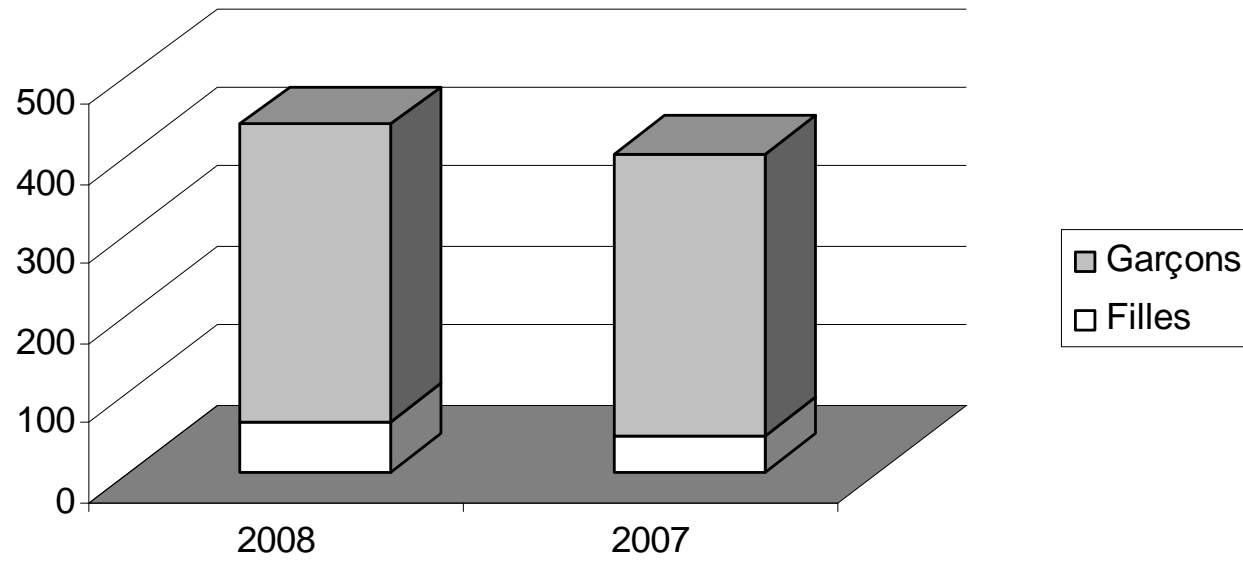
Répartition par district



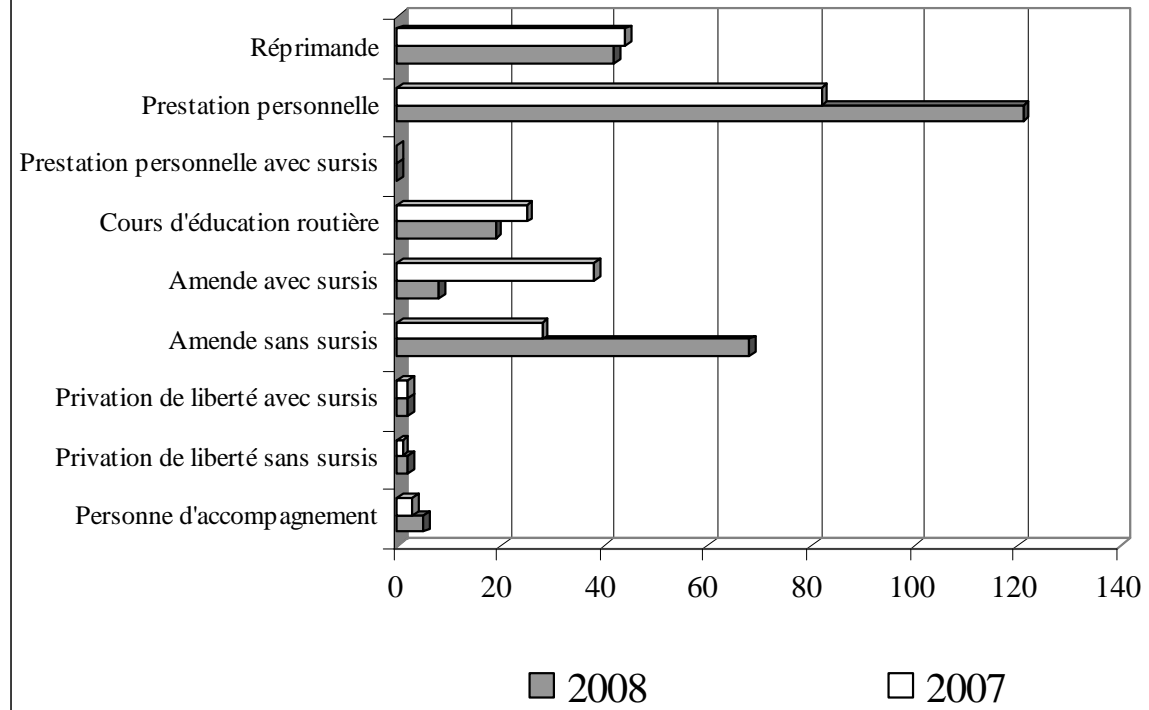
Répartition par chefs-lieux



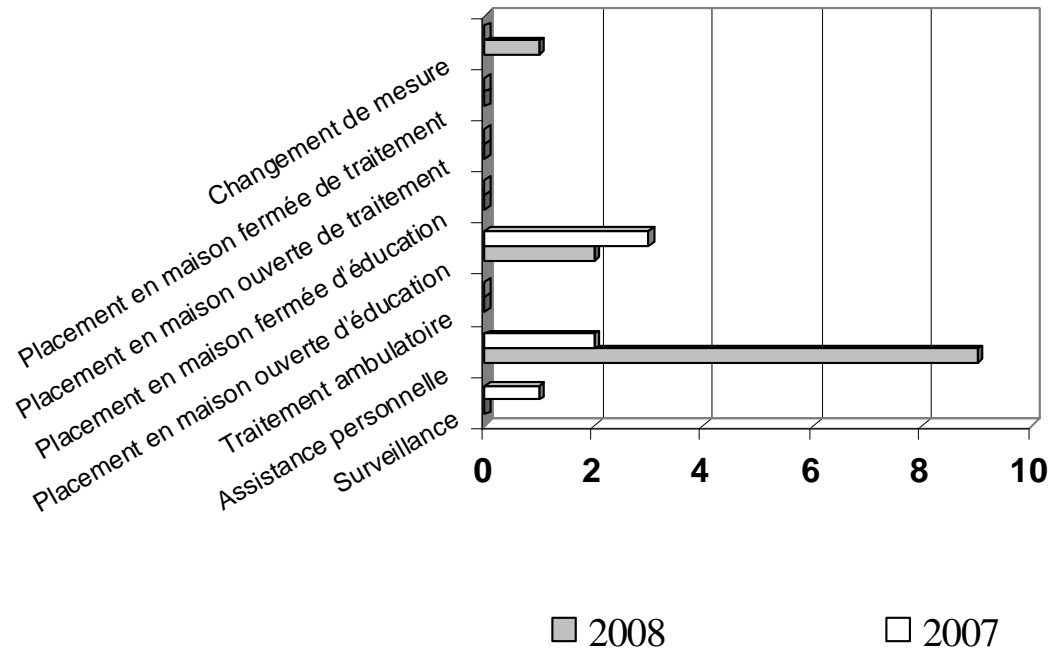
Répartition par sexe



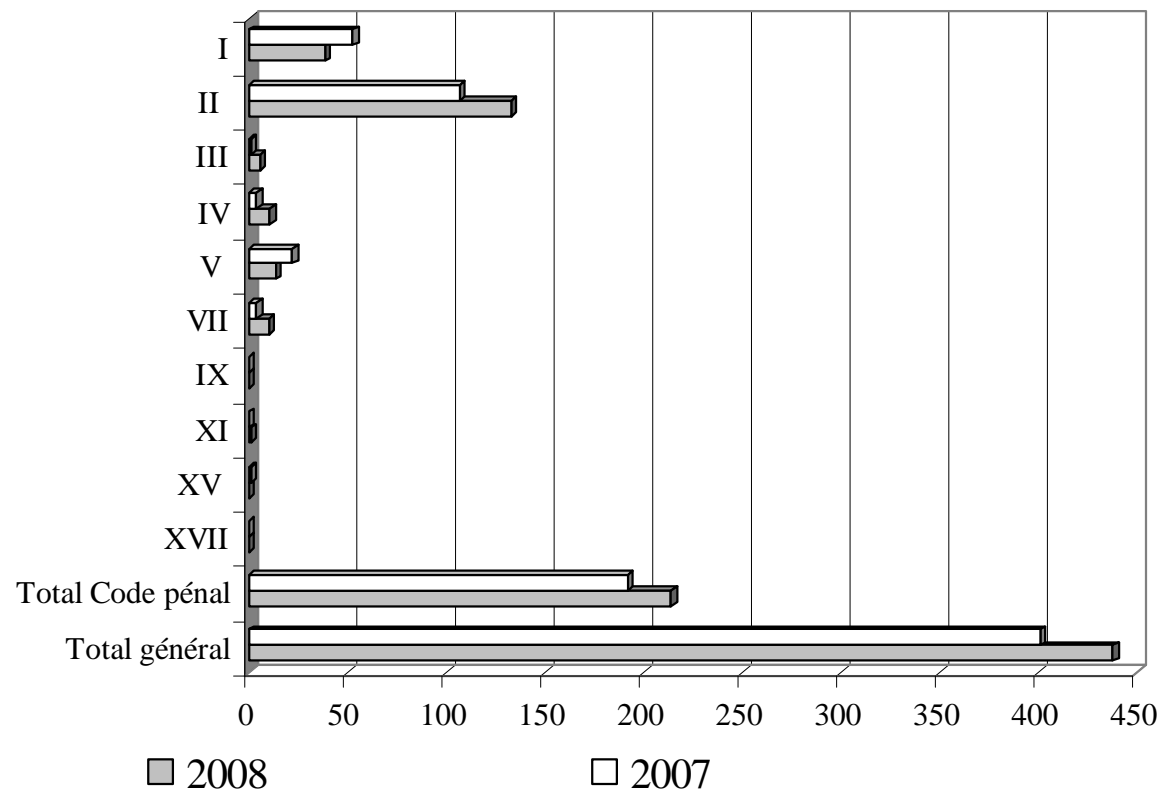
Peines



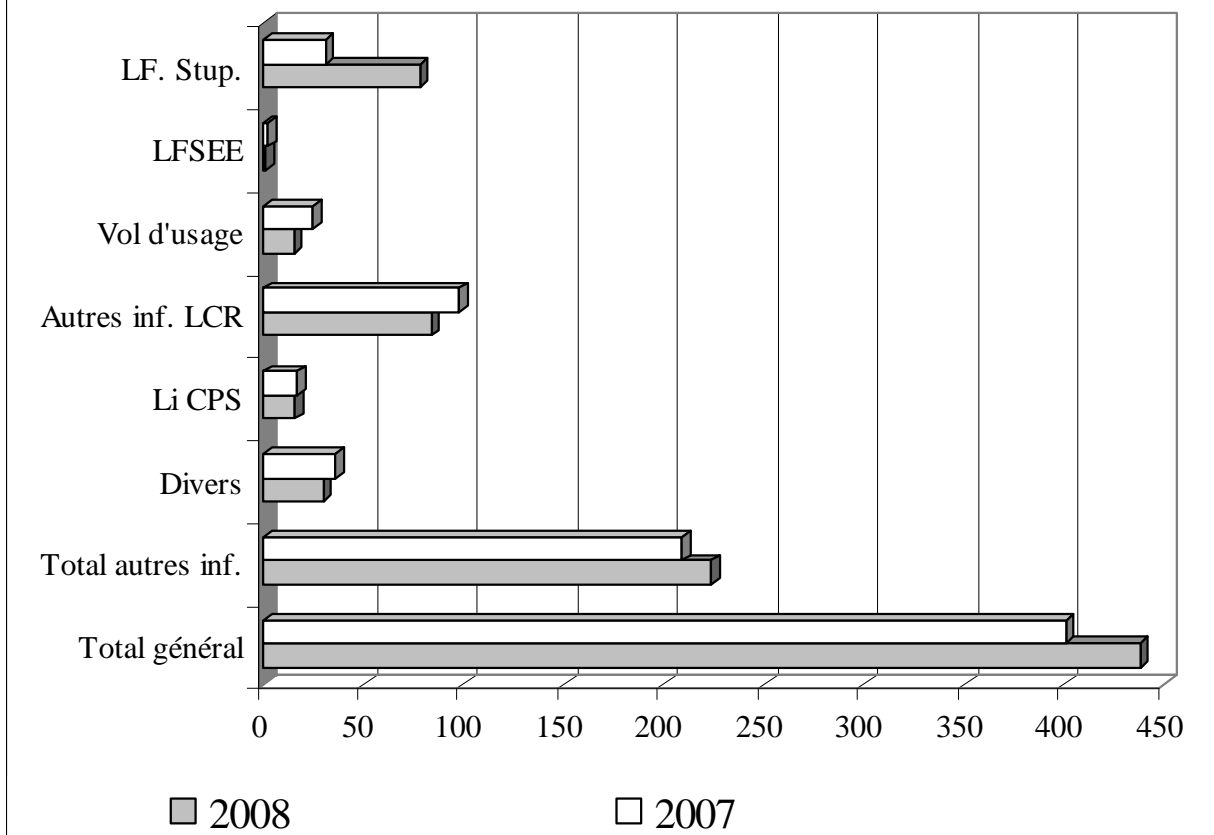
Mesures de protection



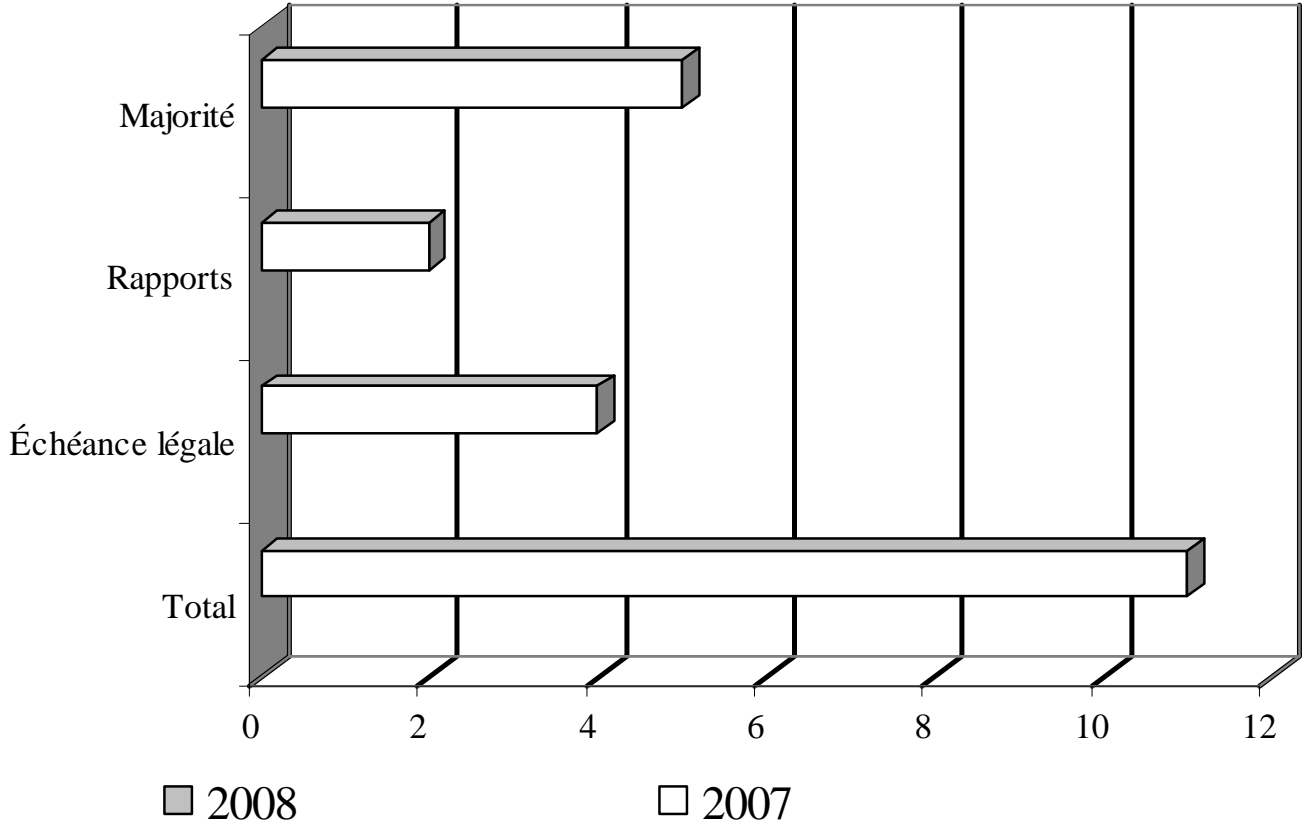
Infractions - Code pénal

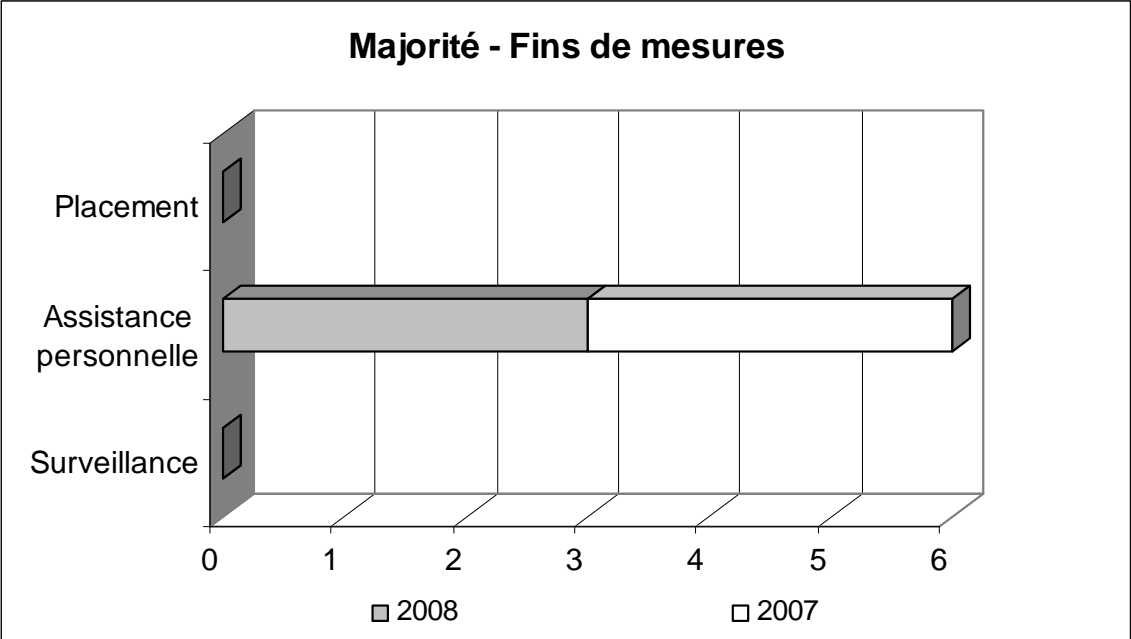


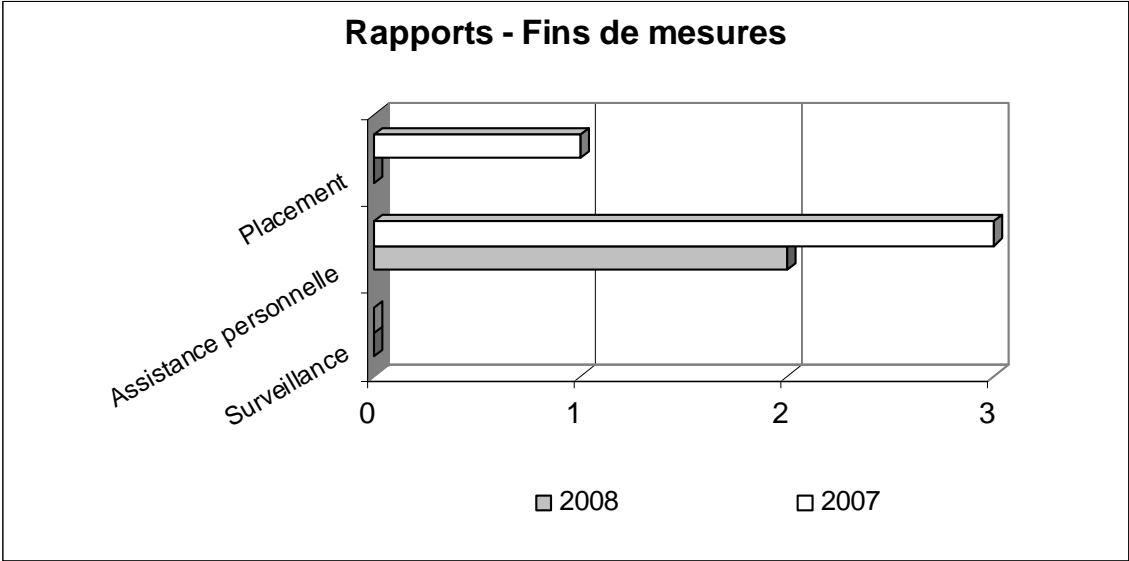
Autres infractions



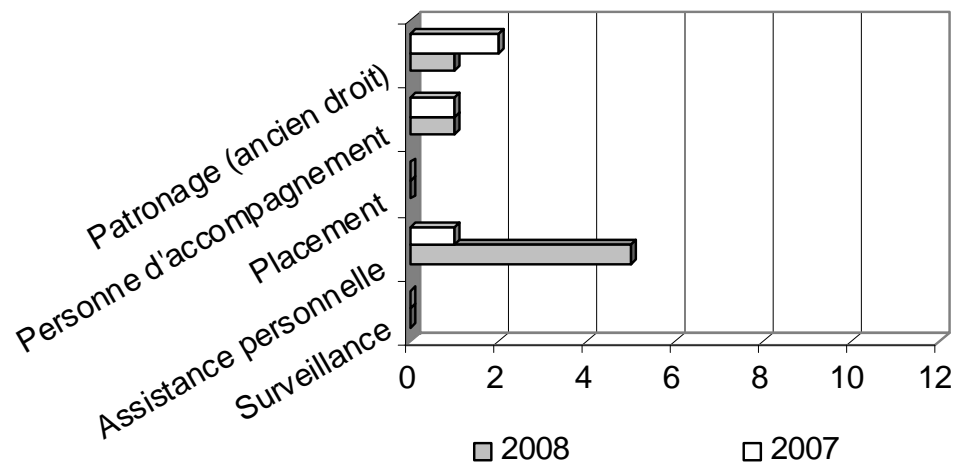
Fins de mesures



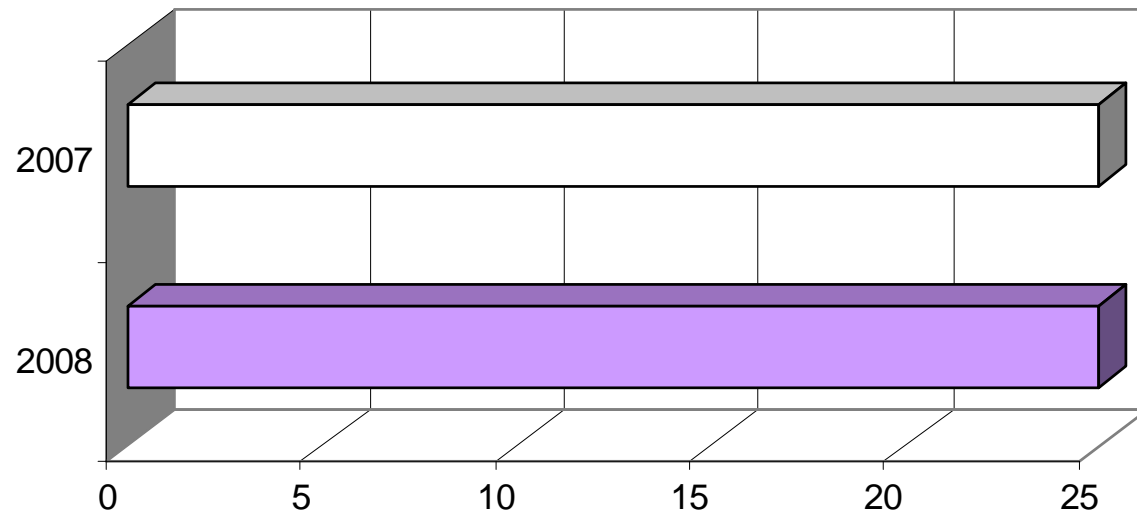




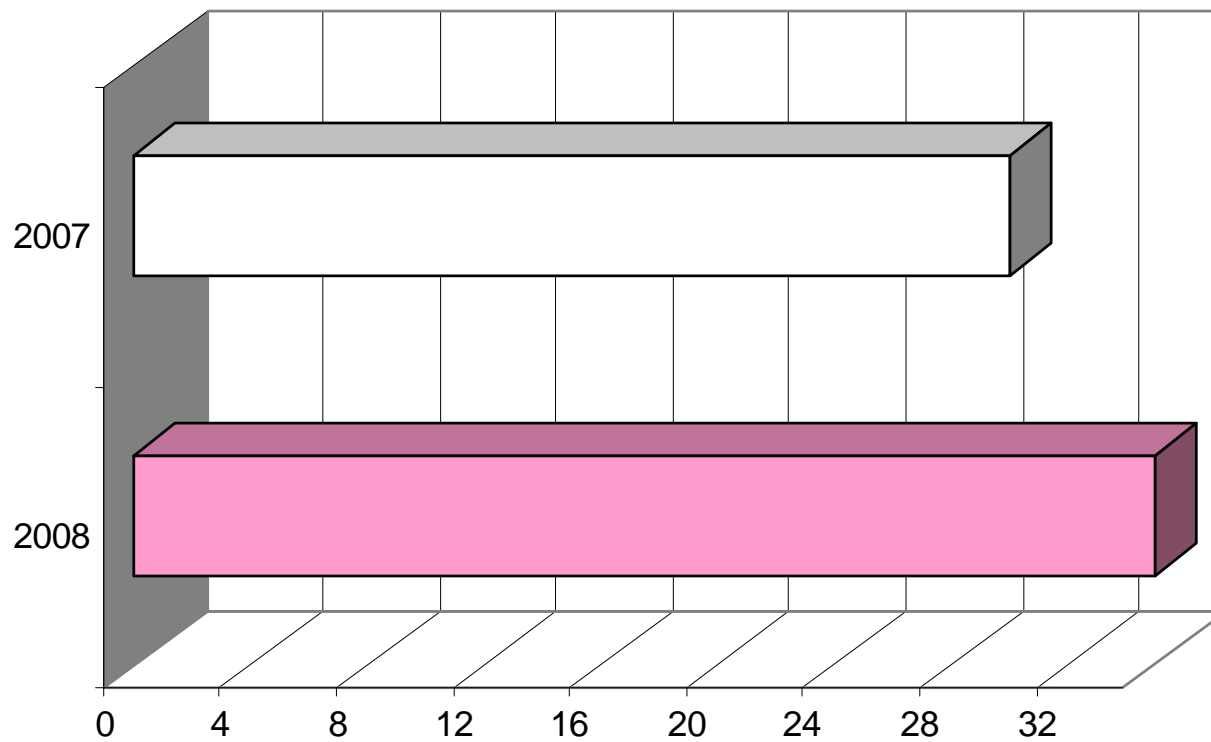
Echéance légale - Fins de mesures



Rapports d'enquêtes sociales



Interventions civiles - Auditions d'enfants



Dossiers d'exécution MINEURS

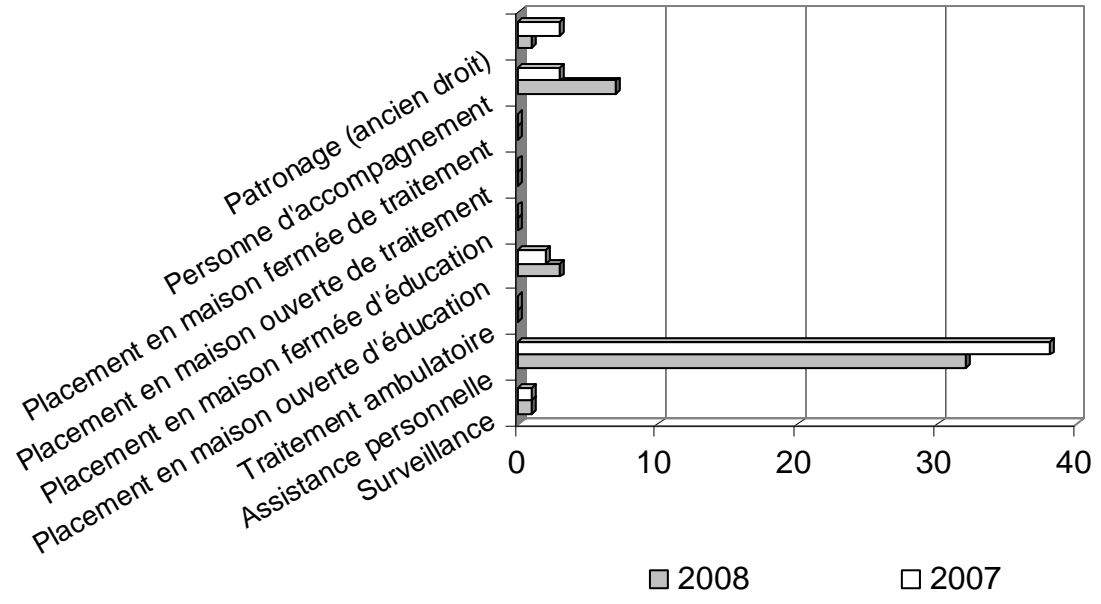


Table des principales abréviations

Ach	Assurance-chômage
AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AF	Allocations familiales
AFA	Allocations familiales dans l'agriculture
AM	Assurance-militaire
AMAL	Assurance-maladie
APG	Allocations pour perte de gain
ass. éduc.	assistance éducative
Cpa	Code de procédure administrative
Cpc	Code de procédure civile
CPH	Conseil de prud'hommes
Cpp	Code de procédure pénale
LAA	Loi fédérale sur l'assurance-accidents
LACI	Loi fédérale sur l'assurance-chômage
LAI	Loi fédérale sur l'assurance-invalidité
Li	Loi introductive
LI	Loi d'impôt
LP	Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite
LPP	Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle
LTM	Loi sur le Tribunal des mineurs
PC	Prestations complémentaires
TBLF	Tribunal des baux à loyer et à ferme

Table des matières

I. Tribunal cantonal	1
Rapport du président.....	1
Nombre d'affaires introduites.....	5
Nombre d'affaires liquidées.....	5
Nombre d'affaires pendantes à la fin de l'année	6
Evolution des affaires introduites au Tribunal cantonal de 1989 à 2008.....	7
A. Cour constitutionnelle.....	9
B. Cour civile	10
C. Chambre administrative.....	12
D. Chambre des assurances	14
E. Tribunaux arbitraux en matière d'assurances	16
1. Tribunal arbitral en matière d'assurance-maladie	16
2. Tribunal arbitral en matière d'assurance-accidents	16
F. Cour des poursuites et faillites.....	16
G. Chambre d'accusation	18

H. Cour pénale.....	20
I. Cour criminelle.....	22
J. Cour de cassation.....	22
K. Commission des examens d'avocat.....	23
L. Commission des examens de notaire.....	23
M. Commissions de conciliation en matière de bail.....	24
Annexe : composition du Tribunal cantonal.....	26

II. Tribunal de première instance	29
Rapport du président.....	29
Nombre d'affaires introduites en 2008 et pendantes depuis plus d'une année.....	35
Juge pénal.....	36
Tribunal correctionnel.....	37
Juge civil	38
Conseil de Prud'hommes.....	39
Tribunal des baux à loyer et à ferme.....	40
Juge administratif-ve.....	41
III. Procureur général	43
Rapport du procureur général.....	43
IV. Office des juges d'instruction	49
Rapport des juges d'instruction	49
V. Tribunal des mineurs	53
Rapport du président.....	53

Table des abréviations.....76

Table des matières.....77